



PLAN D'ORIENTATION PASTORAL INTERCOMMUNAL DES MAURES

Rapport de synthèse de la démarche

Alice BOSCH et Julien FONTAINE – CERPAM 83



LE DÉPARTEMENT



Region
Provence
Alpes
Côte d'Azur



GLOSSAIRE

CPP : Convention Pluriannuelle de Pâturage

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière. Il agréé les Plans Simples de Gestion (PSG), document obligatoire pour les propriétés forestières de plus de 25 ha.

DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies. Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagements Forestiers (PIDAF) est le document de planification relatif à l'aménagement et à l'équipement d'un massif forestier en vue de lutter efficacement contre les feux de forêt.

ENS : Espaces Naturels Sensibles.

MAEC : Mesure Agri Environnementale et Climatique. Ce sont des aides issues du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC), répondant à un ensemble de critères bien précis (DFCI ou Natura 2000) pour lesquels l'éleveur s'engage à les respecter pendant 5 ans.

ONF : Office National de la Forêt

PAT : Plan Alimentaire de Territoire

PLU : Plan Local d'Urbanisme

POPI : Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal

TP/TPP : les Territoires Pastoraux désignent les zones pâturées actuellement par les éleveurs. Les Territoires Pastoraux Potentiels désignent des zones qui pourraient être pâturées mais qui ne le sont pas ou qui ne le sont plus. Les TPP sont l'objet, dans le POPI, de proposition de reconquête pastorale dans le plan d'action du POPI.

CONTENU DU RAPPORT

Introduction

1) Mise en place du POPI sur le territoire des Maures

- Contexte du POPI des Maures
- Méthodologie du POPI et son calendrier

2) L'état des lieux pastoral sur le territoire des Maures

- Résultat des enquêtes auprès des éleveurs :
 - Surfaces pâturées
 - Typologie des systèmes pastoraux présents et détail de chaque système
 - Présence temporelle sur le territoire
 - Types de milieux pâturés
- Les Territoires Pastoraux « Potentiels »

3) Les enjeux du territoire et les ateliers collaboratifs par thématiques

4) Le plan d'action du POPI des Maures

Annexes :

- Cartographies des territoires pâturés et territoire potentiels par commune
- Fiches actions
- Fiches par structure pastorale



INTRODUCTION

Le pastoralisme correspond à l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un **pâturage extensif** les **ressources fourragères spontanées des espaces naturels** appelés communément parcours et alpages. Il faut savoir que 80 à 100 % des espaces utilisés par les éleveurs pastoraux pour nourrir leurs troupeaux ne sont pas cultivables. En plus d'être extensif, on peut le qualifier d'**agroécologique** puisque 50 à 80% des besoins alimentaires des troupeaux sont couverts par la végétation naturelle (herbes, feuillages, fruits), les animaux se trouvant à plus de 80% de leur temps en **plein air**. **C'est un mode d'élevage économe en intrant, qui ne recherche ni une forte productivité individuelle par animal, ni par unité de surface.**

L'élevage pastoral fait partie des grandes filières agricoles du Var. Il représente environ 250 éleveurs (soit 10% des exploitations du Var) et s'étend sur plus de 125 000 ha sur tout le département varois. En comparaison, 28 000 ha sont implantés en vigne dans le Var. Les productions pastorales varoises principales sont la production de viande d'agneau et de fromages à base de lait de chèvre.

Pratique ancestrale liée à la géographie et au climat, l'élevage pastoral se retrouve au cœur des territoires avec des **valeurs sociétales fortes associées aux activités pastorales et aux parcours** :

- Il maintient **une vie rurale et une activité économique locale** tout en produisant des ressources matérielles (produits locaux de qualité) et immatérielles (patrimoine paysager et naturel, patrimoine culturel)
- Il **façonne le paysage et participe à la préservation de la biodiversité.**

De part son fonctionnement où le pâturage est tournant sur des espaces différents adapté à la pousse de la végétation, le **pastoralisme rencontre une diversité d'acteurs sur son territoire** : propriétaires (publiques ou privés), gestionnaires (forestiers, Natura2000 et plans d'actions spécifiques, défense des forêts, préservation de l'eau...), usagers des espaces naturels et des infrastructures routières lors de la transhumance et déplacements du troupeau.

Mettre tout le monde autour de la table et créer des synergies entre tous, c'est l'objectif du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal.

1. MISE EN PLACE DU POPI SUR LE TERRITOIRE DES MAURES

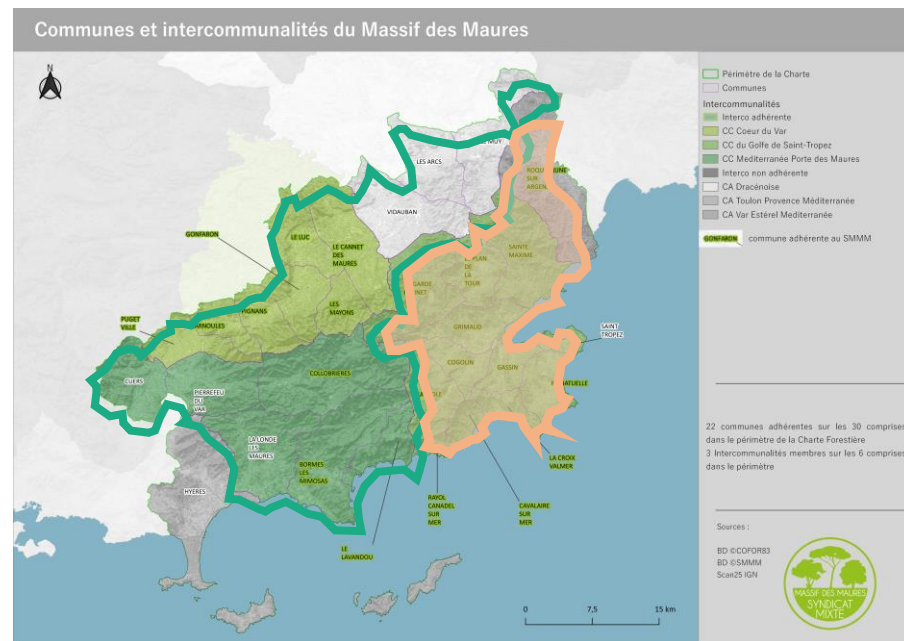
Contexte de la mise en place

Le Syndicat Mixte du Massif des Maures intègre dans son périmètre d'intervention toutes les communes situées tout ou partie dans le massif des Maures. Son périmètre recouvre ainsi 4 intercommunalités ou parties d'intercommunalité : Cœur du Var (7 communes sur les 11), Dracénie Provence Verdon (3 communes sur les 23), Golfe de Saint-Tropez (12 communes sur les 12), Méditerranée Porte des Maures (6 commune sur 6).

Le pastoralisme sur le territoire du massif des Maures est très présent, d'une part avec un engagement historique des éleveurs pour pâturer et racler l'herbe sur les coupures de combustible contre les incendies de forêt, mais également sur la Plaine des Maures et sur la dépression permienne. Cependant, la dernière enquête pastorale datant de 2012-2014, il semblait nécessaire de mettre à jour les connaissances sur les espaces pâturés.

Le Syndicat Mixte du Massif des Maures a été sélectionné le 21 janvier 2020 comme territoire pilote des Contrats de Transition Ecologique, afin de mettre en œuvre au niveau local les engagements environnementaux pris au niveau national (Plan Climat, COP21, One Planet Summit). Au vu des enjeux de biodiversité sur les Maures, le risque incendie de forêt sur celui-ci et le lien avec le pastoralisme, il a été choisi de mener la démarche « POPI » dans le cadre du contrat de Transition Ecologique. Une Charte Forestière de Territoire a aussi été mis en œuvre.

La communauté de communes Golfe de Saint-Tropez ayant déjà mis en œuvre cette démarche sur leur territoire, le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal des Maures est mis en œuvre sur 3 intercommunalités : Dracénie Provence Verdon, Méditerranée Porte des Maures et Cœur du Var.



1. MISE EN PLACE DU POPI SUR LE TERRITOIRE DES MAURES

Le POPI, qu'es aco ?

Dans les années 90, on a assisté dans le Var à un redéploiement de l'activité pastorale en lien avec la mise en place des PIDAF (Plan intercommunal de débroussaillage et d'Aménagement forestier). Des troupeaux d'éleveurs de proximité (éleveurs ovins ou caprins locaux) ou issus de départements montagnards (transhumance hivernale) ont été installés par les gestionnaires DFCI sur les coupures de combustible pour contribuer à l'entretien de ces ouvrages. Certains élus se sont inquiétés du manque de connaissance sur le fonctionnement de cette activité étant souvent sollicités à propos de litiges entre éleveurs et autres usagers de l'espace. C'est pourquoi le CERPAM a mis au point et développé un outil intitulé Plan d'Occupation Pastorale (POP) destiné d'une part à apporter aux élus une meilleure visibilité sur l'occupation et la gestion territoriale du pastoralisme, mais aussi organiser un lieu périodique d'échange et de concertation entre éleveurs et élus territoriaux.

Aujourd'hui, cet outil est développé à une échelle intercommunale : 6 intercommunalités ont choisi depuis 2016 de mettre en place un **Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI)**, ce qui représente en 2022 plus de 70% communes du Var. **Cet outil permet de :**

Donner plus de visibilité au pastoralisme sur le territoire

- **Identifier** les éleveurs (locaux et transhumants)
- **Connaître** les territoires pastoraux des éleveurs, leurs pratiques et leurs projets
- **Étudier** les possibilités de redéploiement et d'installations nouvelles

Connaître l'impact de l'activité pastorale sur le territoire

- **Repérer** les conflits d'usage
- **Sécuriser** et **optimiser** les pratiques pastorales engagées dans l'entretien et la protection des espaces naturels
- Mieux **intégrer** l'activité pastorale dans l'aménagement du territoire et ainsi contribuer à sa mise en valeur

Initier une dynamique de coopération entre élus, éleveurs et partenaires afin de renforcer l'activité pastorale et de répondre aux attentes des élus et éleveurs du territoire

1. MISE EN PLACE DU POPI SUR LE TERRITOIRE DES MAURES

Méthodologie du POPI

La méthodologie a été décomposée en en deux grandes phases (en vert les livrables associés) :

Phase 1 : Etat des lieux du pastoralisme

Enquêtes socio-techniques auprès des éleveurs et cartographie des Territoires Pâturés (TP) et Territoires Pastoraux Potentiels (TPP) à direx d'éleveurs

Livrables :

- Une **cartographie globale des TP et TPP**
- Une **cartographie par commune des TP et TPP**

Phase 2 : Charte pastorale intercommunale

Véritable engagement entre l'intercommunalité et les éleveurs : elle comprend la réalisation d'ateliers thématiques avec les partenaires, les élus et les éleveurs, alimentant le plan d'action, constitutif de la charte pastorale intercommunale. La Charte se clôture par une signature du plan d'action par les élus et les éleveurs.

Livrables :

- Les **comptes-rendus des 3 ateliers**
- Le **Plan d'actions pastorales** comprenant l'ensemble des sites d'intervention
 - Une **Fiche par action à mener**

Le POPI est une **démarche de coopération et de concertation**. C'est pourquoi, la démarche a été ponctuée de Comités de Pilotage, permettant de présenter l'avancement du POPI, de valider les résultats et d'intégrer les diverses remarques des participants (**Présentation et Compte-rendu des Comités de pilotage en Annexe**).

1. MISE EN PLACE DU POPI SUR LE TERRITOIRE DES MAURES

Le calendrier du Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal du Massif des Maures mis en œuvre est le suivant :

Etapes	Délais
PHASE 1 : ETAT DES LIEUX	
COFIL de lancement (COFIL 1)	12 juillet 2021
Enquêtes éleveurs et cartographie territoires pastoraux	Juillet à Septembre/Octobre 2021
COFIL 2 : restitution de l'état des lieux	9 décembre 2021
PHASE 2 : DIAGNOSTIC DES ENJEUX TERRITORIAUX	
Recueil des données et mise en forme (cartographie /SIG)	Décembre 2021 – Janvier 2021
Organisation des ateliers coopératifs :	
Atelier « Forêt et DFCI »	29 mars 2022 matin
Atelier « Biodiversité et réouverture de milieu »	29 mars 2022 après-midi
Atelier « Interface péri-urbaine : multi-usage et agroécologie »	12 avril 2022 matin
PHASE 3 : PLAN D' ACTIONS ET CHARTE INTERCOMMUNALE	
COFIL FINAL : Présentation des résultats de l'étude (COFIL 3)	Juin-Septembre 2022
Rédaction finale POPI : plan d'actions et charte pastorale	
Signature de la charte du POPI par les élus et les éleveurs	

Phase 1 : ETAT DES LIEUX PASTORAL

- Résultats des enquêtes
- Territoires Pastoraux « Potentiels »



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Résultats des enquêtes

Sur la base de l'enquête 2012, une vingtaine d'éleveurs pastoraux étaient pré-identifiés. Au total, **33 éleveurs pastoraux professionnels** ont été rencontrés en 2021. Seulement les éleveurs pastoraux, c'est-à-dire dont le troupeau sort pâturer à l'extérieur au moins 2h par jour et pour s'alimenter sur les espaces naturels ont été rencontrés. Les éleveurs ayant un troupeau considéré comme hors sol (qui n'est alimenté que par du foin distribué et/ou qui sort que pour du bien-être) n'ont pas été rencontrés.

De plus, il faut comptabiliser aussi les **22 éleveurs** liées aux POPI Golfe de Saint Tropez 2017 & Roquebrune en 2016.

Ainsi, le territoire des Maures est parcouru au total par **50 éleveurs pastoraux professionnels** :

- 29 structures* dont le siège d'exploitation est dans le territoire du massif des Maures
- 13 structures en transhumance hivernale (siège d'exploitation en PACA)
- 8 structures issues d'autres EPCI

Des anciens éleveurs, aujourd'hui retraités, ont gardé un troupeau de subsistance et le font toujours pâturer en espaces naturels et sur des coupures de combustible : ils sont 4 dans le territoire du POPI. Egalement, un porteur de projet pour s'installer sur la commune de Pignans a été rencontré.

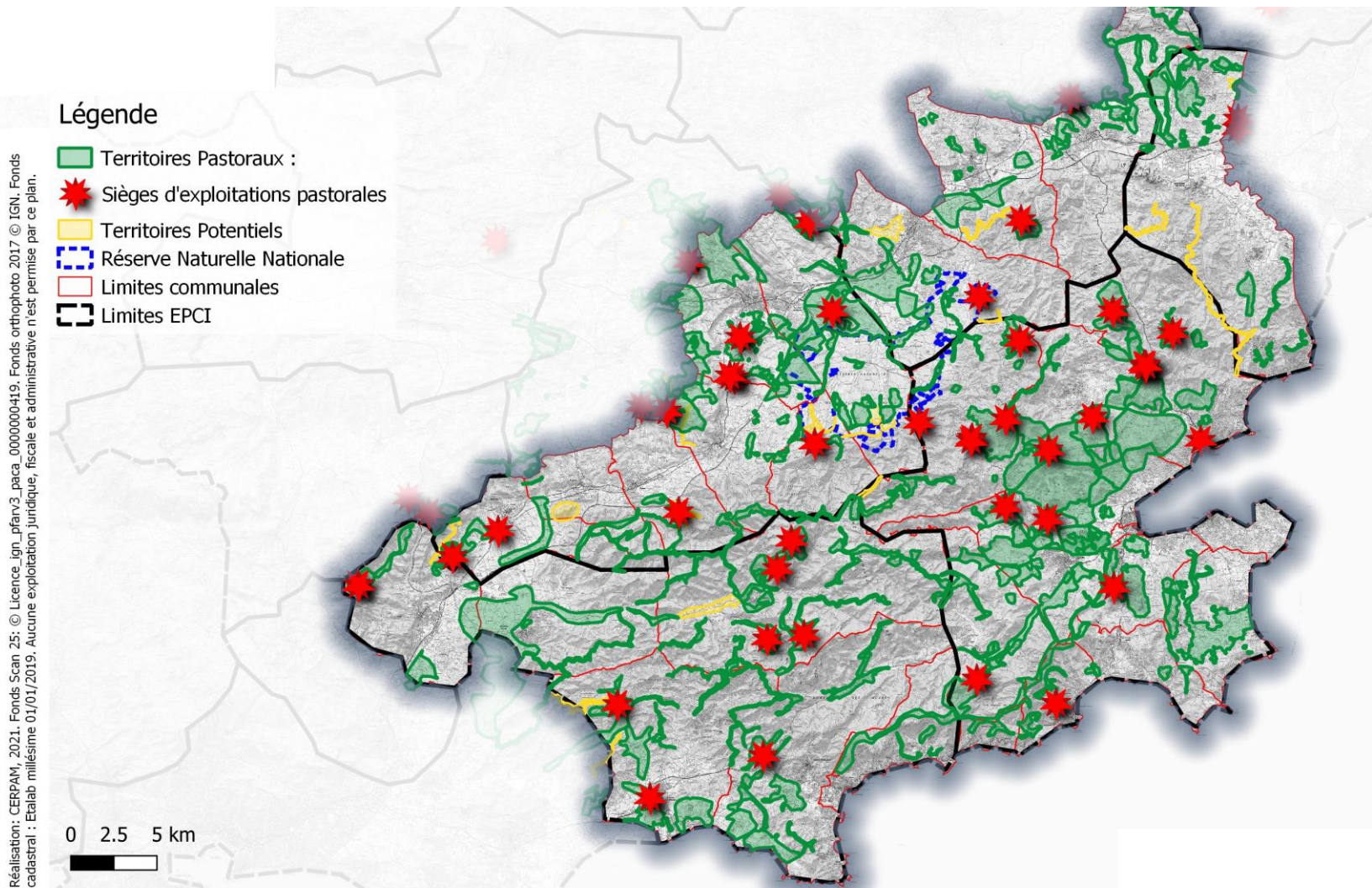
Parmi ces 50 éleveurs en activité, plus de **86 % (43 éleveurs actifs) sont sous statut juridique « individuel »** pour leur activité agricole. Les autres formes juridiques sont des **GAEC (3 structures) et des groupements pastoraux (4 structures)**.

Un groupement pastoral est une association d'éleveurs leur permettant de rassembler les troupeaux de chaque éleveur pour une période donnée sur une même surface.

2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Surfaces pâturées

Les Territoires Pâturés par ces 50 éleveurs représentent 31 328 ha soit 22% du territoire du Massif des Maures.



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Surfaces pâturées et nombre d'éleveurs par intercommunalité

Comme le montre la cartographie précédente, les territoires pastoraux couvrent 22% du territoire du massif des Maures, pour 31 330 ha. Ces chiffres montrent l'importance du pastoralisme.

Toutefois, la répartition des éleveurs et les territoires pâturés est variable selon les intercommunalités :

	Surface pâturée (ha)	Pourcentage de la superficie du territoire	Nombre d'éleveurs*
Dracénie Provence Verdon (3 communes dans l'étude)	2 500 ha pâturés	13% du territoire des 3 communes	9 éleveurs
Cœur du Var (7 communes dans l'étude)	5 265 ha pâturés	19% du territoire des 7 communes	14 éleveurs
Méditerranée Porte des Maures	6 317 ha pâturés	15% du territoire	16 éleveurs
Golfe de Saint-Tropez	21 741 ha pâturés	51% du territoire	16 éleveurs
Roquebrune sur-Argens	922 ha pâturés	9% du territoire	5 éleveurs

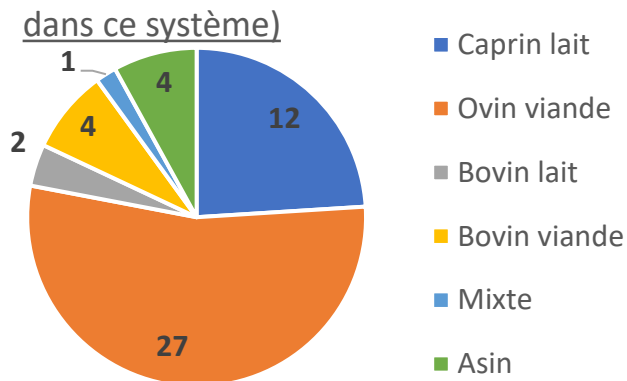
* La somme du nombre d'éleveurs n'est pas égale au nombre d'éleveurs enquêtés puisque de nombreux éleveurs sont à cheval sur deux intercommunalités. Les flux des troupeaux ne s'arrêtent pas aux limites des périmètres des intercommunalités, ils sont adaptés à la morphologie du territoire.

2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux

Les systèmes majoritairement présents sont le système **Ovin Viande** et **Caprin Lait**, que ce soient en nombre d'éleveurs avec ces systèmes, en nombre de bêtes en production ou encore en nombre d'hectares pâturés par ces systèmes comme le montrent ces graphiques et la cartographie ci-après :

Systèmes d'élevage (nombre d'éleveurs dans ce système)



Parmi les retraités :

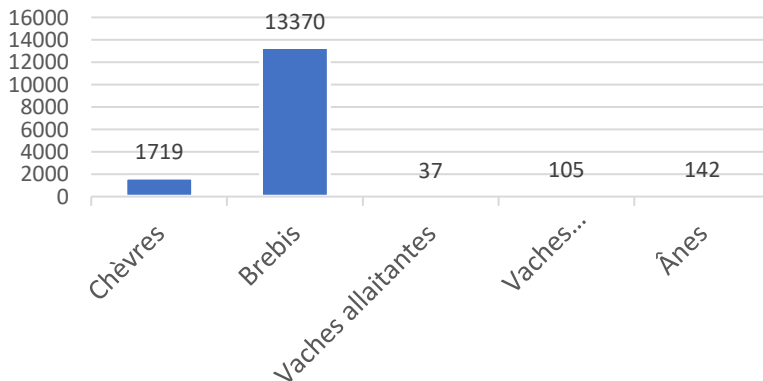
- 1 en ovin viande
- 2 en caprin lait
- 1 en asin

1 projet de production en ovin lait (produits à base de lait de brebis)

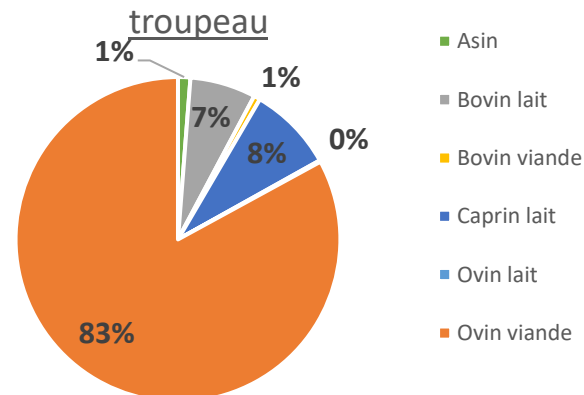
Parmi les transhumants :

- 6 en ovin viande
- 1 en bovin lait

Cheptel productif (nb bêtes en production)



Surface pâturée en fonction du type de troupeau



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux



POPI des Maures
Systèmes pastoraux - Types de troupeaux au pâturage

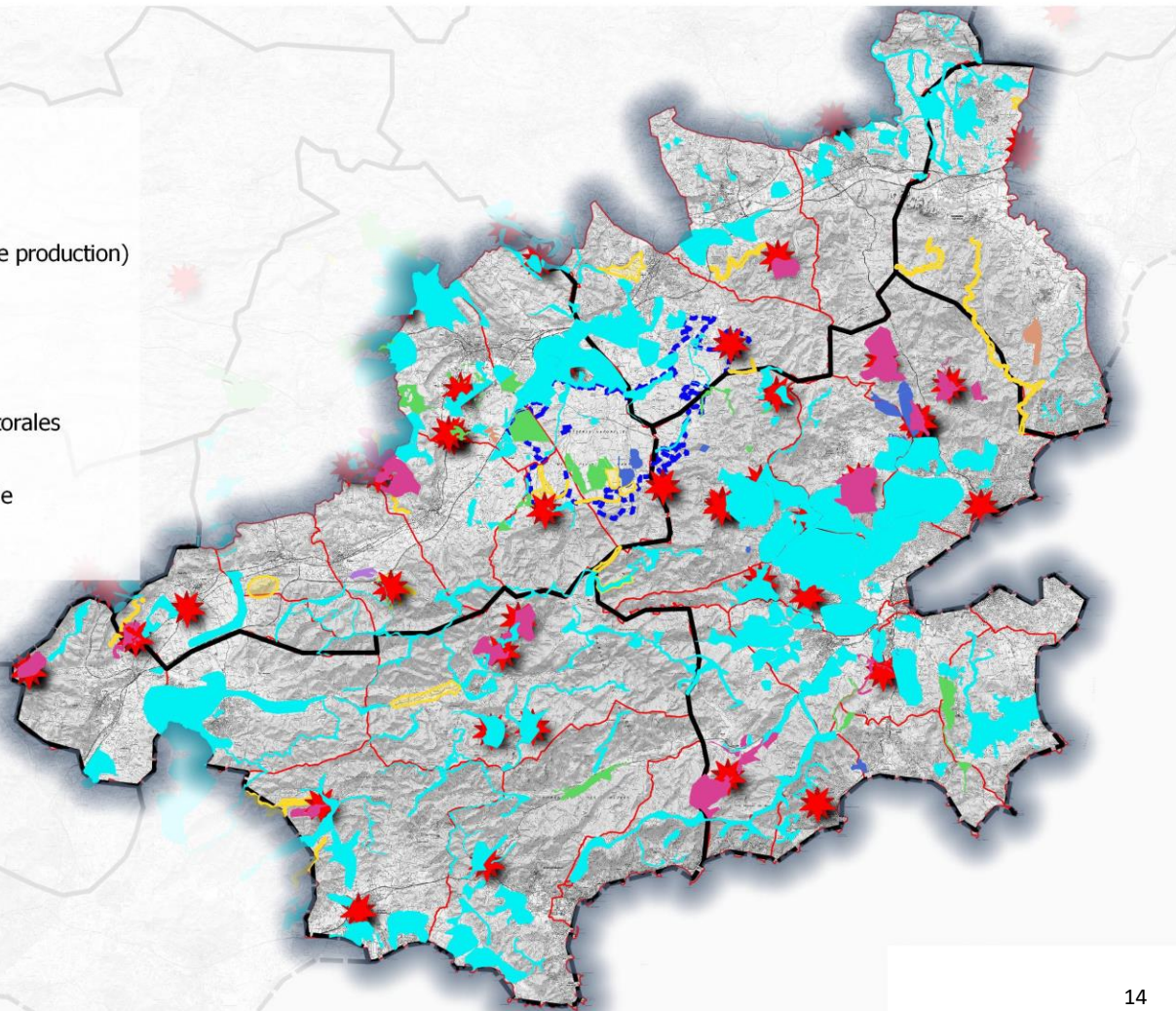
Légende

TP_POPI_MAURES_total

- Asin
- Bovin lait (génisses, pas de production)
- Bovin viande
- Caprin lait
- Ovin lait
- Ovin viande
- Sièges d'exploitations pastorales
- Territoires Potentiels
- Réserve Naturelle Nationale
- Limites communales
- Limites EPCI

Réalisation: CERPAM, 2021, Fonds Scan 25; © Licence_ign_pfv3_parc_0000000419, Fonds orthophoto 2017 © IGN, Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

0 2.5 5 km



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux : les caractéristiques système pastoral « Herbassier » ovin viande

27 structures enquêtés dans ce système : 20 éleveurs locaux + 7 éleveurs transhumants

- Production agricole : Viande d'agneau, 100% agneaux plein air. Race rustique provençale : mérinos d'arles
- Taille moyenne troupeau : 470 brebis (majorité des éleveurs ont entre 300 et 900 brebis)
- Présence : Transhumant en alpage de fin juin à septembre/octobre donc **Présents d'octobre à juin**
- 2 saisons de production d'agneaux : automne (70% troupeau) et printemps (30%) → besoin d'herbe riche (prairies/friches et un peu vignes enherbées)
- Pâturage dans les vignes d'octobre à mars
- Gestion pastorale en parcs ou en gardiennage
- Commercialisation : 50% des éleveurs enquêtés vendent une partie en vente directe. Nombreux aimeraient pouvoir augmenter cette vente directe mais il manque un abattoir
- Main d'œuvre : généralement une seule personne, l'éleveur-berger, qui garde lui-même. Embauche de bergers parfois si le troupeau est réparti en plusieurs lots (agnelage). Besoin d'aide bénévole pour traverser une route souvent.
- S'installent sans bâtiment, mais nombreux auraient besoin de bâtiments type bergerie tunnel ou bergerie pour les agneaux qui viennent de naître ou protéger les troupeaux contre le loup la nuit.
- Systèmes très à risque vis-à-vis de la prédation. Sont obligés d'avoir recours aux chiens de protection, en moyenne 2 à 3 par éleveur



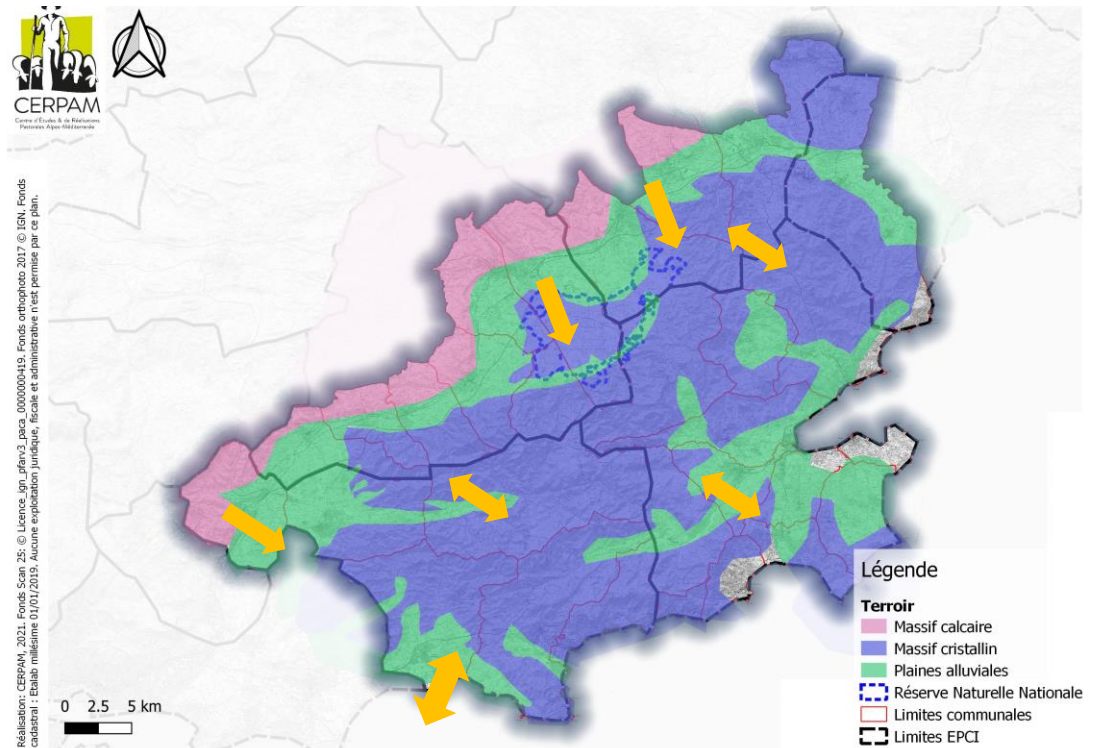
2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux : les caractéristiques système pastoral « Herbassier » ovin viande

Pour produire des agneaux de qualité, il est indispensable et nécessaire **d'avoir de l'herbe de qualité au printemps et automne**. L'herbe en milieu boisé n'étant pas assez riche pour les brebis en période d'agnelage, les éleveurs vont aller chercher de l'herbe de qualité en plaine.

Ainsi cela va créer :

- Un **flux de troupeaux entre colline/parcours et les prairies et vignes continuellement**, avec des difficultés de déplacement s'il n'y a plus de chemin où les troupeaux peuvent circuler facilement.
- Une situation tendue quant à l'urbanisation et pression de reconquête viticole sur les prairies.



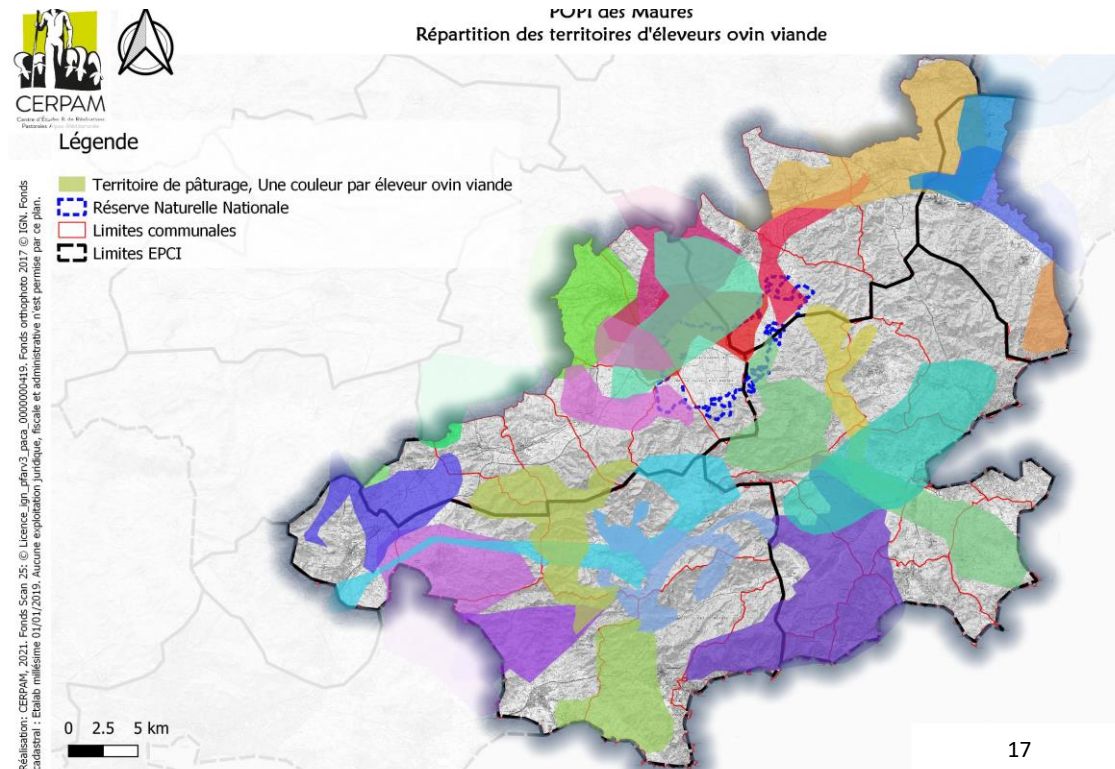
2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux : les caractéristiques système pastoral « Herbassier » ovin viande

Comme présenté dans l'introduction, le pastoralisme est un système d'élevage extensif : ce mode d'élevage ne cherche pas à avoir la meilleure productivité en quantité à l'animal ou la surface, mais ils recherchent plutôt la qualité. Cependant, les espaces naturels sont de fait moins « riches », uniquement du point de vue énergétique par rapport aux prairies pour nourrir brebis et agneaux., ils doivent donc **recourir à une surface plus importante**, Chaque éleveur se crée ses propres quartiers de pâturage pour assurer l'alimentation de tout son troupeau toute l'année.

Ainsi, **chaque éleveur a un territoire continu qui lui est propre**. Peu d'éleveurs sont propriétaires de leurs quartiers de pâturage, ils sont plutôt en convention de pâturage ou le plus souvent en accords oraux.

Ils sont donc soumis perpétuellement au changement des propriétaires, ou changement de volonté des propriétaires. C'est une situation précaire.



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux : les caractéristiques système pastoral « Caprin lait petit pastoral »

13 structures : 2 nouveaux installés, 10 en rythme de croisière, 1 retraité

- Production : fromages issus du lait de chèvre produit. Production saisonnalisée de février (mise bas des cabris) à octobre/novembre
- Taille moyenne troupeau : 60 chèvres. Race à la fois productive et rustique : Alpine
- Système « **Sédentaire** » → ils sont présents toute l'année sur le même territoire.
- Alimentation quotidienne du troupeau avec 50% foin distribué, 50% alimentation en colline.
- Présence en bergerie pour le foin et gardiennage lors de la sortie des chèvres
- Commercialisation : 100% vente directe
- Système qui réunit 3 métiers : éleveur, transformateur et commerçant → demande beaucoup de temps
- Main d'œuvre : 1 à 1,5 UTH : soit il s'agit d'un couple éleveurs, soit embauche de salarié pour la transformation ou de berger pour la garde en colline si éleveur seul
- Tous les soirs rentrés en bergerie, mais c'est un système aussi vulnérable vis-à-vis de la prédation, puisque la perte d'une chèvre laitière est un manque à gagner de l'ordre de 1 500 à 2000 € (source Idele)



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des systèmes pastoraux : les caractéristiques des systèmes Bovin Lait et Bovin Viande

2 structures en Bovin Lait : 1 groupement pastoral issu des Alpes du Nord en transhumance hivernal et 1 éleveur local (plutôt herbager)

4 structures en Bovin Viande : 3 éleveurs locaux et 1 éleveur pluri-actif

Les systèmes bovins sont peu présents sur le territoire des Maures tout autant que sur tout le département du Var, mais ils tendent à se développer, pour se diversifier vis-à-vis de la demande alimentaire locale mais parfois aussi pour limiter le risque de la prédation (très forte sur les petits ruminants).

Le territoire des Maures est un territoire historique pour la transhumance hivernale au service de la DFCI : dès les années 90, des groupements pastoraux se sont formés avec des éleveurs des Alpes, qui ont descendu des troupeaux ovins et bovins sur les pistes DFCI.



Credit photo : Lionel Roux



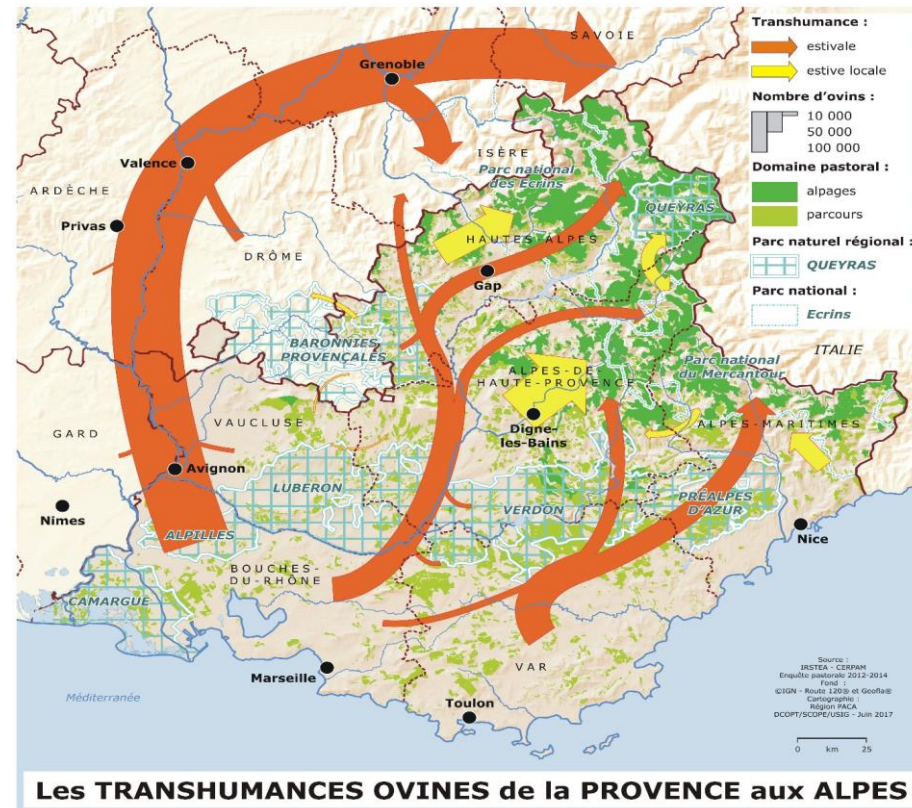
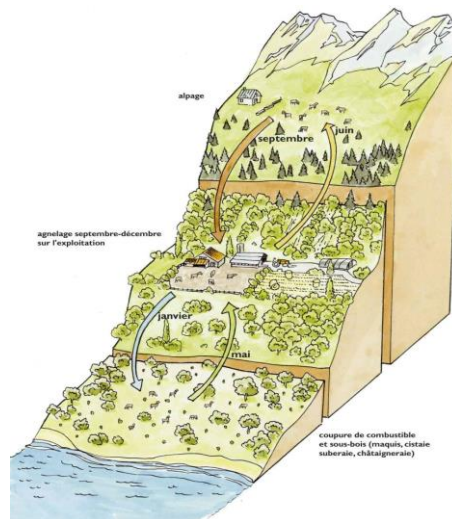
2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Calendrier de pâturage et transhumance

Le fondement même de la gestion pastorale par les éleveurs est de **satisfaire les besoins des animaux sur des milieux spontanés (et non pas cultivés) et de gérer en même temps le renouvellement de cette ressource pour qu'elle soit pérenne.**

Ces milieux étant de qualité diverse, la qualité du pâturage sur les espaces pastoraux va dépendre de la motivation alimentaire du troupeau. Cette motivation alimentaire du troupeau dépend de la présence d'espèces spécifiques appétentes, de la saison, de leur stade physiologique (gestation, allaitement, entretien) et de la topographie.

L'adaptation de la conduite des troupeaux se fait au rythme naturel des parcours. C'est pourquoi tout au long de l'année les troupeaux tournent sur leurs quartiers de pâturage et transhument l'été. Plus de 600 000 ovins en PACA transhument chaque été dans les alpages des Alpes du Sud et du Nord.

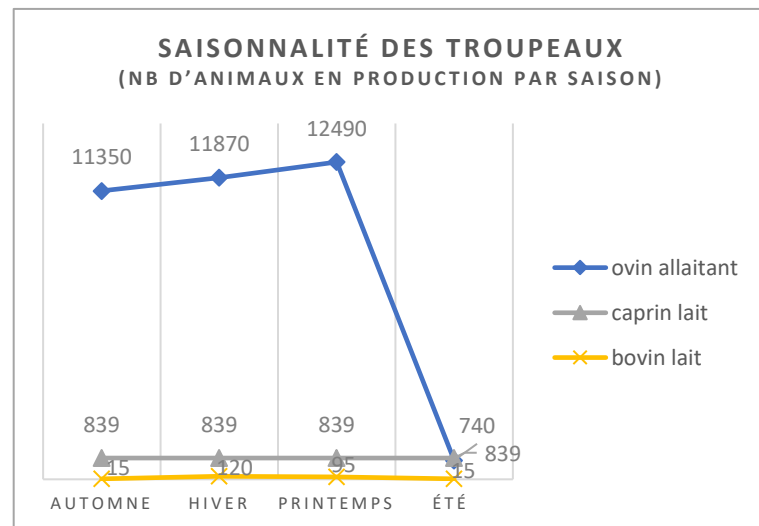
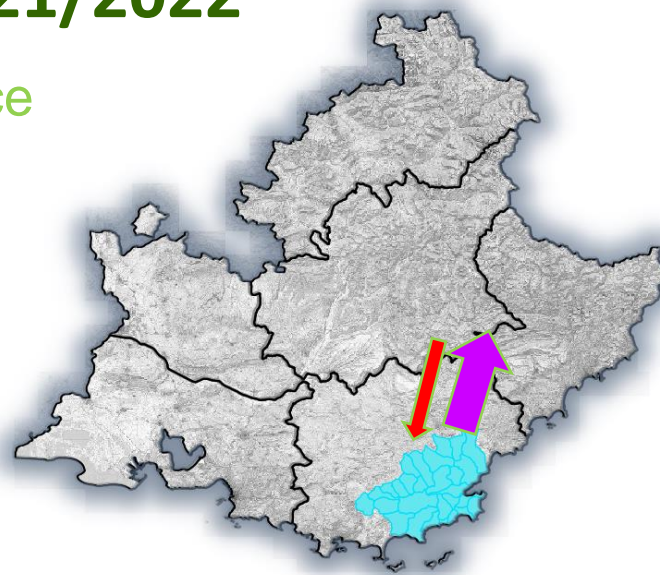


2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Calendrier de pâturage et transhumance

Infos clés sur la transhumance depuis et vers le Massif des Maures :

- Transhumance hivernale historique depuis plus de 30 ans et encore présents aujourd'hui sur les ouvrages DFCI de la plaine et du massif des Maures : 2 groupements pastoraux, le GP Alpes Provence et l'Association de Transhumance Hivernale des Maures.
- Le Lambert comme zone d'accueil historique en 1988 de l'Association Des Eleveurs Transhumants (ADET) dont les éleveurs de brebis étaient issus des Alpes de Haute Provence. Laurent Ripert, recruté en tant que berger en 1995, a fait perdurer ce partenariat en s'installant par la suite sur les hauteurs de Collobrières.
- Aujourd'hui, la transhumance est toujours présente :
 - Transhumance hivernale d'éleveurs montagnards vers les Maures avec **4 600 animaux** (flèche rouge)
- Transhumance estivale d'éleveurs varois vers les Alpes avec **7 500 animaux** (flèche violette).



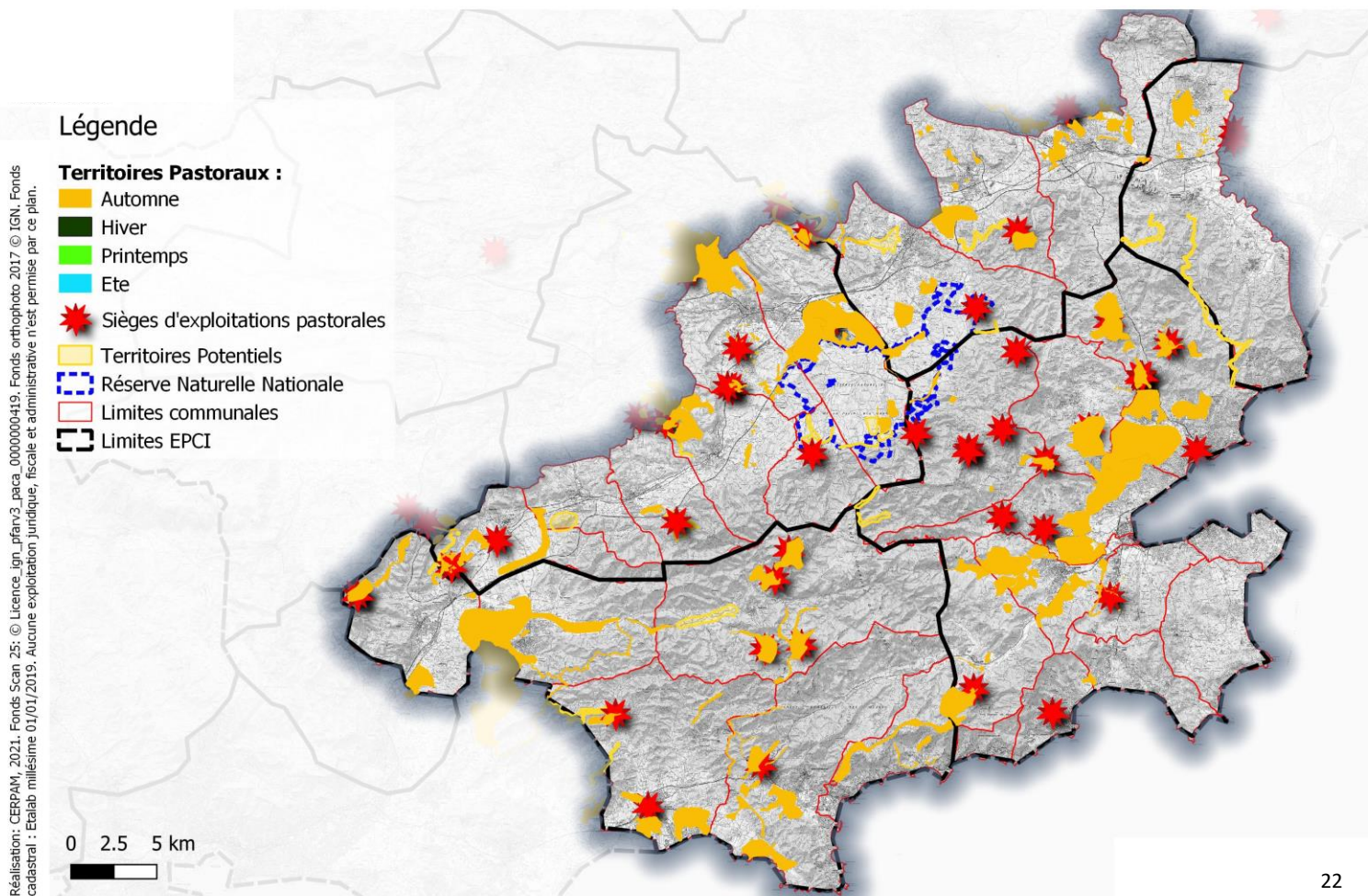
2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Présence en AUTOMNE

En automne, les brebis descendent d'estive pour les mises bas d'une partie du troupeau.

→ Besoin d'herbe prairiale et début de pâturage dans les vignes dès que les feuilles sont tombées : présence dans les plaines agricoles

Les troupeaux caprins sont à la fin de la production laitière, début du tarissement pour 4 à 5 mois.



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

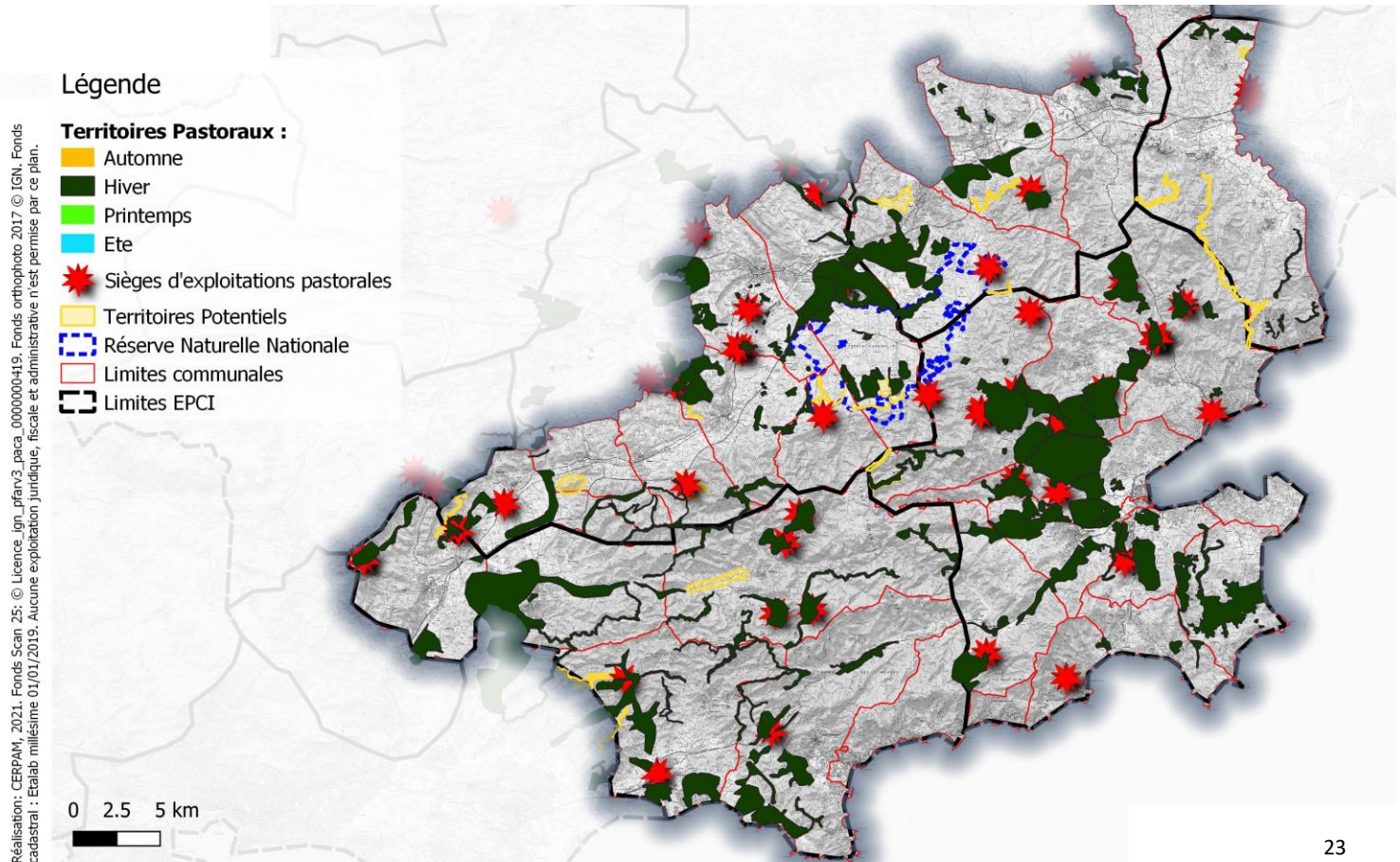
Présence en HIVER

En hiver, alternance entre prairies, vignes enherbées et bois suivant la ressource en herbe et suivant le troupeau (brebis avec agneaux ou sans agneaux).

Arrivée des transhumants hivernaux sur les pistes DFCl et autres parcours boisés

Fin d'hiver à début de printemps (mars-avril) : la période est souvent compliquée puisque les troupeaux de brebis doivent sortir des vignes mais les prairies n'ont pas encore vraiment démarré : un vrai besoin d'herbe à ce moment là pour les troupeaux de brebis !

Fin d'hiver (février mars) : début de production laitière pour les troupeaux caprins avec la période de mises-bas.



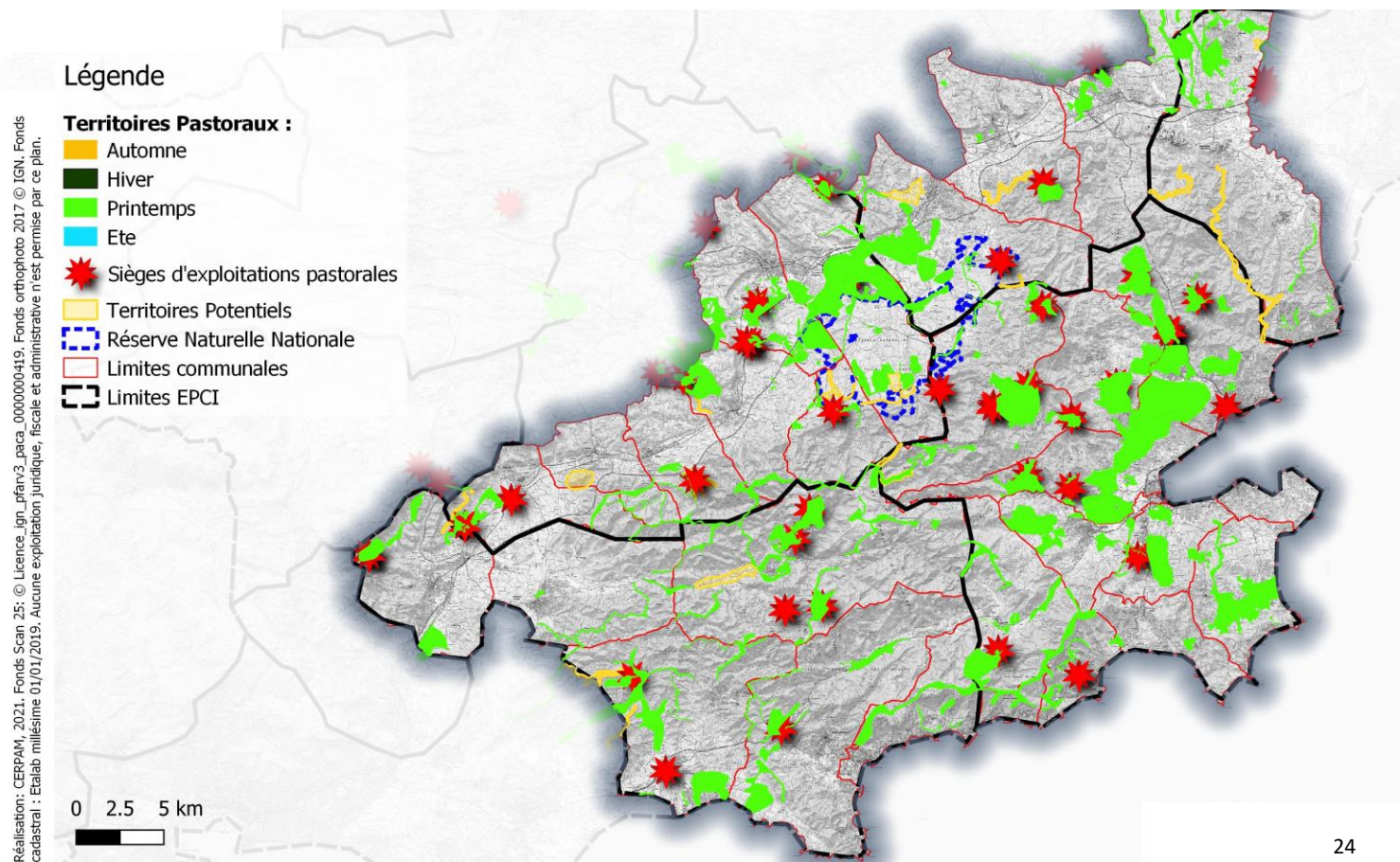
2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Présence au PRINTEMPS

Au printemps, période de pousse végétative importante et période de mise-bas pour le reste du troupeau de brebis : Pâturage dans les prairies et friches (production agneaux).

Mai-juin : suivant la pousse, passage sur les pistes en fin de printemps pour les racler avant l'été. On observe un décalage des pluies vers cette période qui vient compromettre ce dernier passage sur les pistes DFCI puisque les éleveurs sont en pleine préparation de la transhumance.

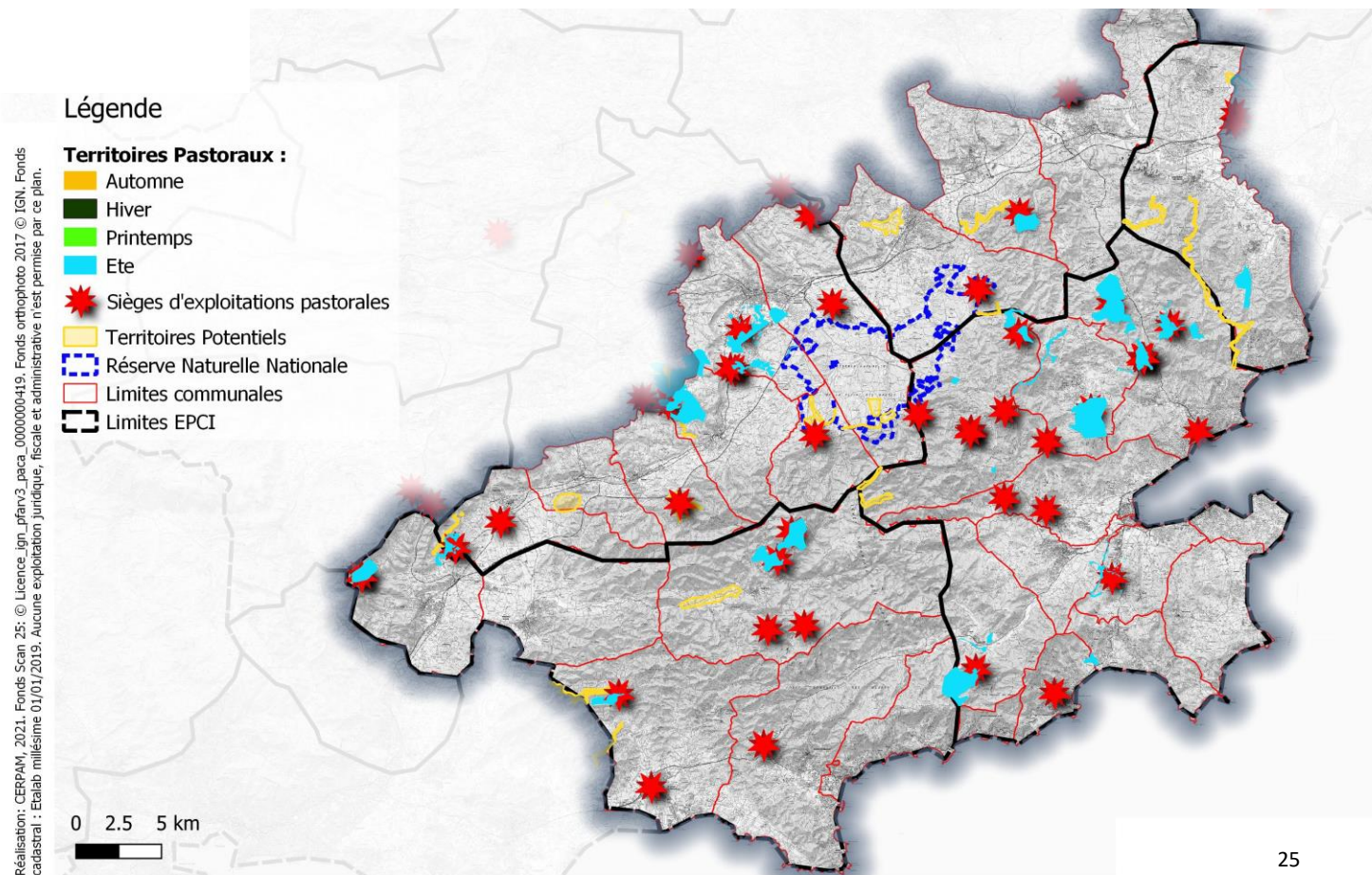
Les troupeaux caprins sont en production laitière : période intensive de travail pour les éleveurs.



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Présence en ETE

En été, départ en transhumance pour les troupeaux ovins, les troupeaux bovins remontent en alpage également. Il ne reste plus que les troupeaux caprins qui sont toujours en pleine production !



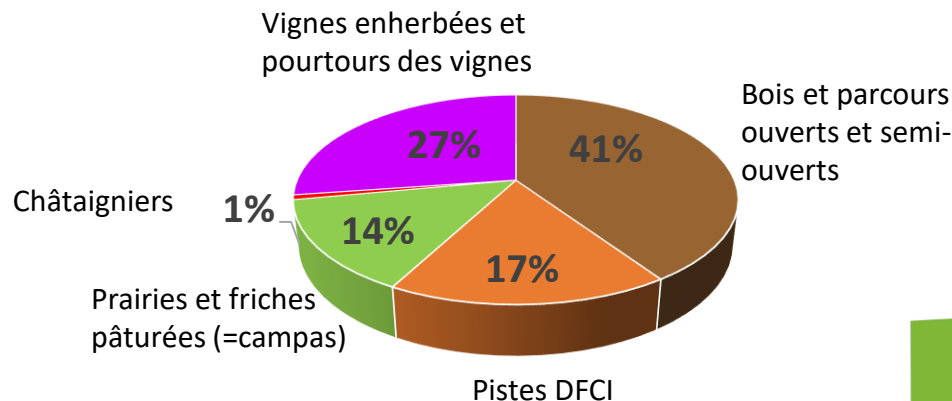
2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Typologie des milieux pâturés

Les ressources spontanées pâturées sont de nature très diverse : herbe, feuillages et rameaux de certains arbustes, fruits tels que les glands participent à l'alimentation d'un troupeau pastoral, à des saisons différentes.

Le graphique ci-dessous détaille la typologie des surfaces pâturées sur le Massif des Maures. Deux particularités se distinguent :

- Plus de **58% des surfaces pâturées se trouvent dans des zones boisées**. Les troupeaux de brebis ont accès à ces surfaces que si elles sont assez « ouvertes ». La cartographie ci-après montre une distinction entre le massif des Maures « Ouest » où seules les pistes DFCI sont pâturées, alors que sur le Golfe de Saint-Tropez, des parcours boisés ouverts pâturés sont présents et plus nombreux. **Cela pose la question de la dynamique de fermeture de milieu sur le massif des Maures « Ouest ».**
- La forte proportion du pâturage en vignes enherbées.











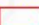

2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

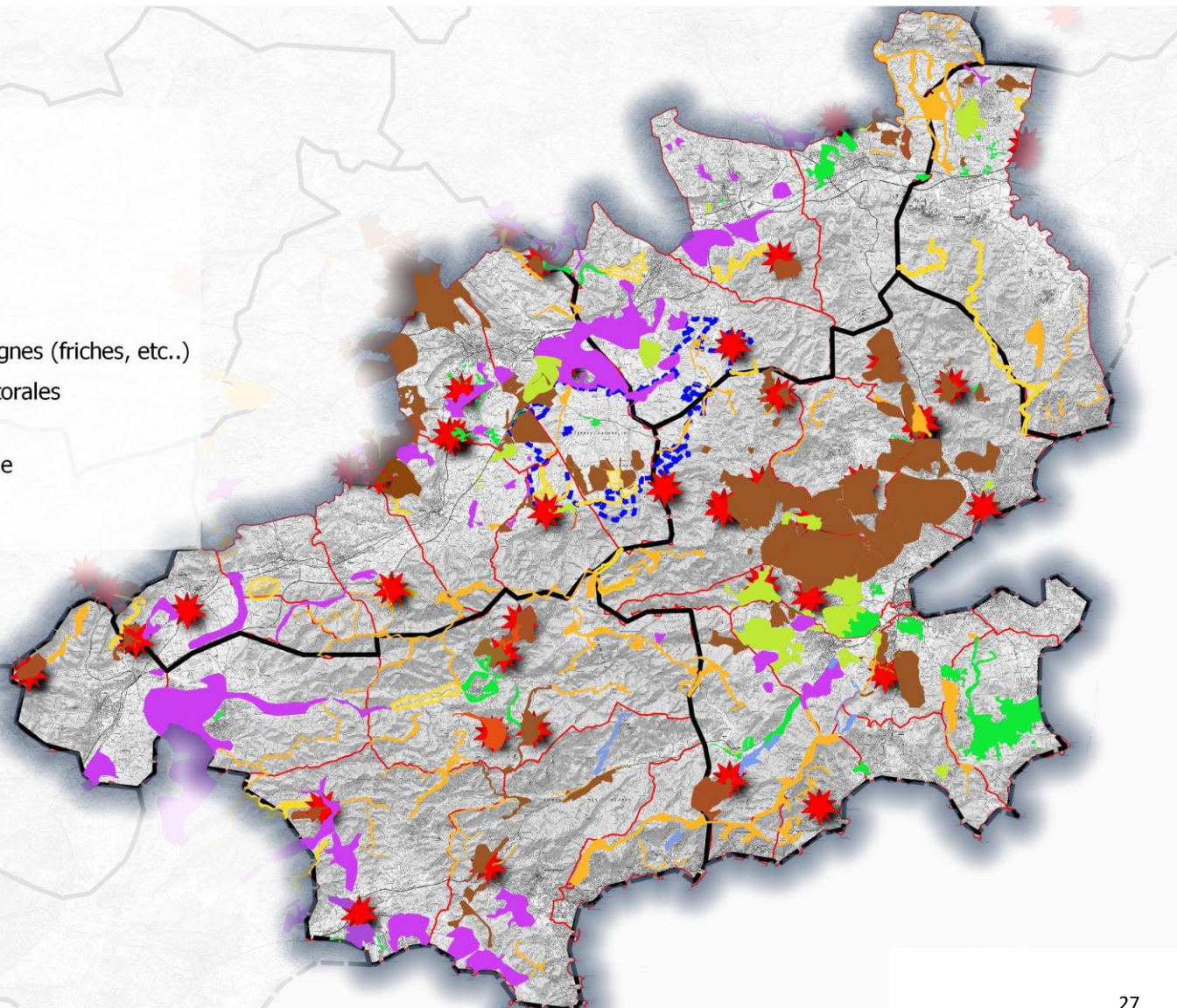


POPI des Maures Types de surfaces pâturées

Légende

Territoires Pastoraux :

-  Bois mixte ouvert
-  Chataigniers
-  Piste DFCI
-  Prairies et campas
-  Vignes et pourtours des vignes (friches, etc..)
-  Sièges d'exploitations pastorales
-  Territoires Potentiels
-  Réserve Naturelle Nationale
-  Limites communales
-  Limites EPCI



Réalisation: CERPAM, 2021. Fonds Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fonds orthophoto 2017 © IGN. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Contrats MAEC

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) sont un dispositif agro-environnemental intégré à la PAC (2nd pilier) depuis 2007. Ce dispositif est soit un accompagnement à la transition des pratiques agricoles vers des pratiques plus agroécologiques et plus économes en intrants, soit un encouragement à l'agriculteur qui souhaite adapter ses pratiques pour répondre à un enjeu particulier. Cette rémunération contre un service rendu s'applique selon un cahier des charges à respecter, pendant une période de 5 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire.

Ce dispositif a été adapté au risque incendie, bien avant qu'il soit intégré dans la PAC. En effet, un dispositif d'aide pour les éleveurs qui s'engageraient à réduire la biomasse combustible sur les ouvrages DFCI a été développé dans les années 90. C'est en partie grâce à ce dispositif que le massif des Maures est un territoire historique de la transhumance hivernale où des troupeaux montagnards descendaient (et descendent toujours) pour pâturer sur les ouvrages DFCI et réduire la biomasse combustible. Certains groupements pastoraux et éleveurs sont engagés sur les ouvrages DFCI depuis plus de 30 ans en lien avec ce dispositif.



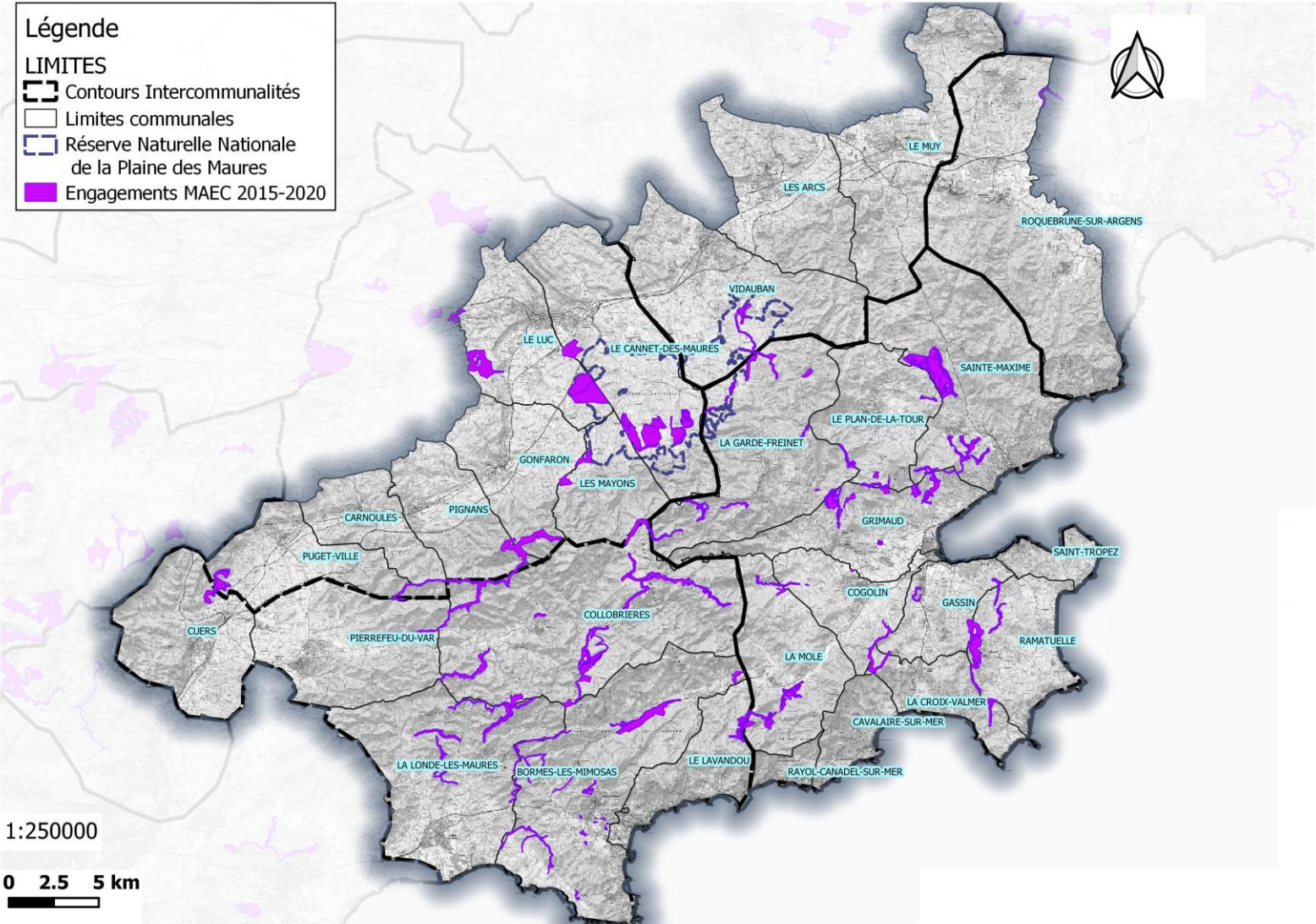
Aujourd'hui, le risque incendie, la préservation de la biodiversité et le maintien des systèmes extensifs herbagers et pastoraux sont des enjeux pour lesquels des MAEC peuvent être engagées par des éleveurs.

Le dispositif est intégré à la Politique Agricole Commune. Sur la dernière programmation 2014-2022, **12 éleveurs et groupements pastoraux se sont engagés au travers des MAEC sur plus de 4 000 ha (voir cartographie page suivante).**

La prochaine programmation sera ouverte de 2023-2027 et permettra de nouveaux aux éleveurs volontaires d'adapter leurs pratiques aux enjeux du territoire, en lien avec les gestionnaires et partenaires concernés.

2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Contrats MAEC



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Difficultés vécues par les éleveurs pastoraux pour maintenir leur activité

Sont présentés dans le tableau ci-dessous les contraintes vécues, évoquées lors des enquêtes. Les thématiques abordées sont exprimées en nombre de réponses par rapport au nombre total d'enquêtés.

Foncier (15 / 29)	<ul style="list-style-type: none">- Garantie foncière instable : souvent des accords oraux- Perte de parcelles en herbe, riche pour les agneaux face à la pression viticole et de développement des activités économiques de la ville
Embroussaillage (8/29)	<ul style="list-style-type: none">- Peu de communication lorsque les pistes sont débroussaillées → pas de ressource la première année
Interface péri-urbaine (10/29)	<ul style="list-style-type: none">- Rapprochement de la ville sur les zones pâturées et sièges d'exploitation : tensions, méconnaissance de l'élevage.- Déplacement difficile avec le troupeau (route, carraires)
Activités de pleine nature (9/29)	<ul style="list-style-type: none">- Chiens de protection complexifient la présence de l'élevage avec fréquentation
Prédation (8/29)	<ul style="list-style-type: none">- Des attaques mais en petit nombre pour l'instant. 1 meute installée- « Peur de la prédation » pour les laitiers car mortalité par stress : vont moins en zone très embroussaillée
Changement climatique (5/29)	<ul style="list-style-type: none">- Précipitations plus tardives en automne et au printemps : besoin de trouver de l'herbe ailleurs → Conflits sur les surfaces entre éleveurs- Pousse irrégulière de l'herbe dans les vignes

2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Territoires Potentiels Pastoraux ou Potentiel Pastoral

La dernière étape de l'analyse de l'état des lieux pastoral est de présenter les territoires pastoraux potentiels (=TPP). Ils sont issus des enquêtes d'éleveurs et n'ont pas fait l'objet d'une sortie terrain pour vérifier le potentiel pastoral du site. Ils correspondent :

- Soit à des zones abandonnées par des éleveurs (suite à un départ en retraite ou pour une autre raison) et qui étaient pâturés il y a quelques années. Elles pourraient alors faire l'objet d'améliorations pastorales comme du débroussaillage et ouverture de milieu ou d'aménagements pastoraux tels que des points d'abreuvement.
- Soit ce sont des zones intéressantes du point de vue pastoral mais où les éleveurs ont une difficulté pour contacter les propriétaires.

La majorité de ces TPP correspondent à des demandes d'éleveurs qui souhaitent stabiliser leurs quartiers de pâturage car ils manquent de ressource. Ces zones ciblées font souvent l'objet de demande de convention de pâturage à la suite du POPI.

D'autres TPP sont issus d'autres sources :

- Soit ce sont des projets en cours, soit communaux soit avec des gestionnaires locaux, dans un but d'installer un projet d'élevage pastoral ou de redéployer pour une partie de l'année du pâturage.
- Soit ce sont des TPP identifiés dans les anciens POPI (2017 pour Golfe de Saint-Tropez ou 2016 pour Roquebrune)
- Soit ce sont des sites repérés par des gestionnaires lors d'autres études avec un niveau de ressource intéressant où du pâturage pourrait être remis sur cette surface.

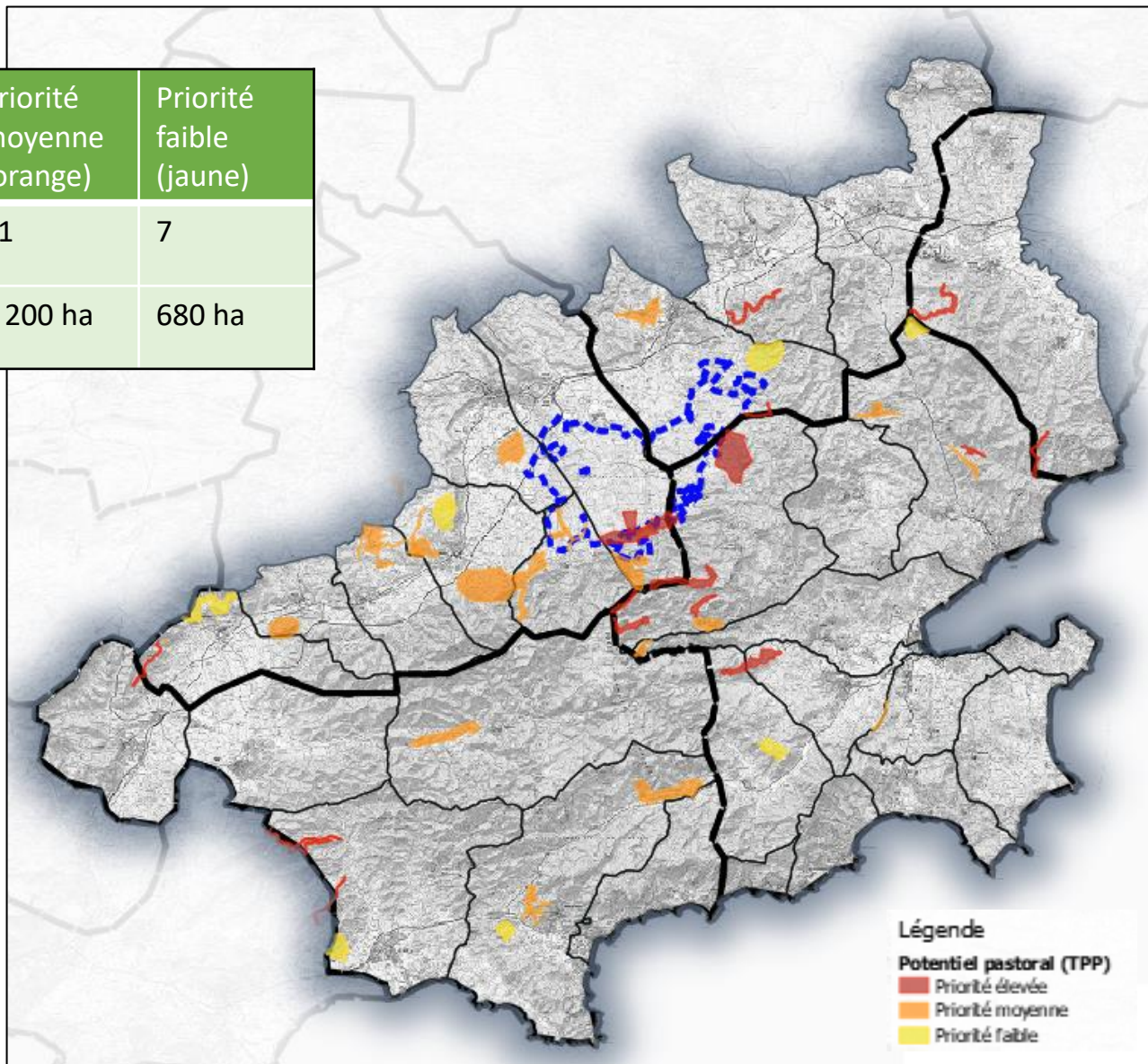
Ces TPP peuvent faire être mis au pâturage, soit pour installer un nouvel éleveur (si la surface le permet), soit pour conforter des éleveurs à proximité. La vérification du niveau de ressource sera nécessaire pour chaque TPP, ainsi qu'une concertation avec les gestionnaires et propriétaires concernés.



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Territoires Potentiels Pastoraux ou Potentiel Pastoral

	Priorité élevée (rouge)	Priorité moyenne (orange)	Priorité faible (jaune)
Nb de TPP	19	21	7
Surface	1 960 ha	2 200 ha	680 ha



2. ETAT DES LIEUX PASTORAL 2021/2022

Synthèse de la phase 1

- **50 éleveurs parcourent le Massif des Maures sur plus de 31 300 ha soit 22% de la superficie**
- **Système pastoral « Herbassier ovin viande » (production d'agneaux) majoritaire** : 27 éleveurs sur 50 enquêtés, 83% des surfaces pâturées
- **Territoire historique et toujours marqué par la transhumance hivernale sur des ouvrages DFCI** : 7 éleveurs/structures pastorales descendent avec des troupeaux bovins et ovins.
- **Forte utilisation des bois et ouvrages DFCI, ainsi que les vignes enherbées pour alimenter les troupeaux**
- **12 éleveurs et groupements pastoraux engagés** au service de la DFCI et de la biodiversité au travers des MAEC sur **plus de 4 000 ha**
- Des contraintes vécues par les éleveurs sur plusieurs thématiques : l'accès au foncier, la proximité avec les zones urbaines liées à l'activité pastorale et en massif avec les chiens de protection, la prédation sur le Massif des Maures, l'embroussaillage et la communication sur les ouvrages DFCI, l'impact du changement climatique sur la ressource pastorale



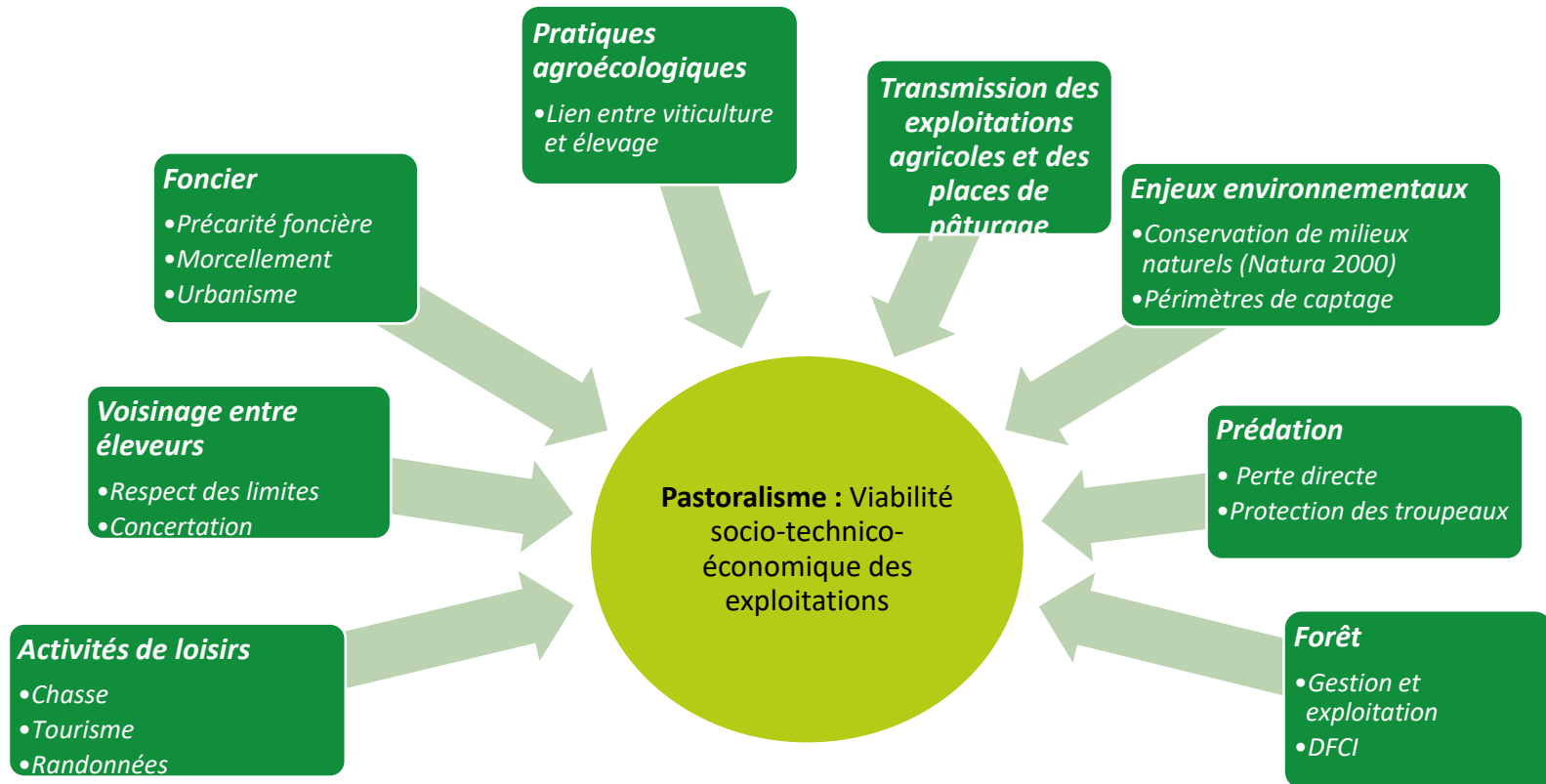
3. Les enjeux du territoire et les ateliers collaboratifs par thématiques



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

La phase 2 du POPI des Maures consiste à croiser les enjeux sur le territoire et à faire émerger des actions pour une meilleure synergie.

Au préalable, une compilation cartographique des enjeux est réalisée auprès des acteurs du territoire (les sources sont présentées dans le tableau page suivante).



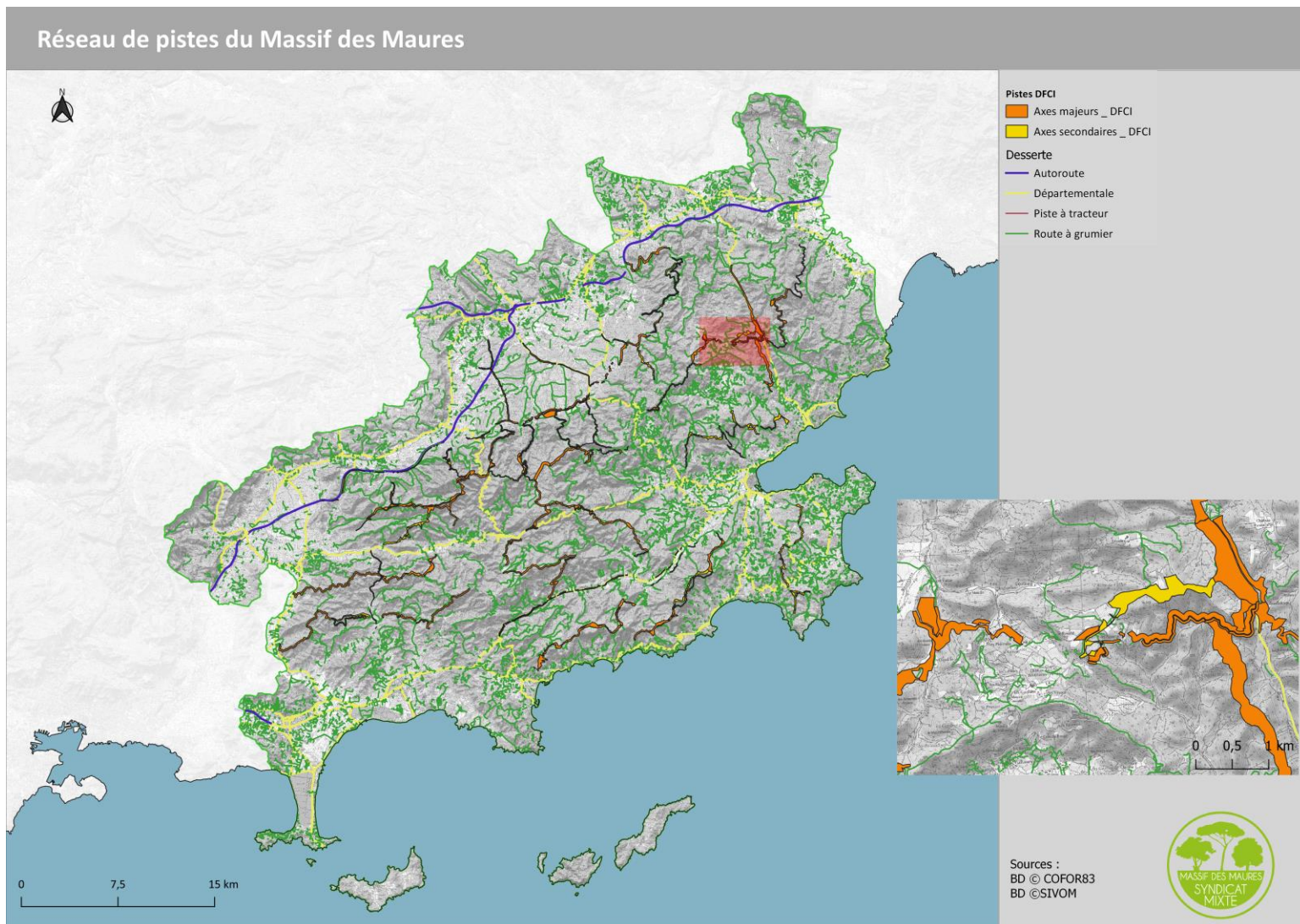
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Enjeu	Détail	Donnée(s) recueillies auprès de :
DFCI	issu des plans d'aménagement DFCI (PIDAF)	Données 2014-2016 issues de la DDTM du Var
GESTION FORESTIERE	Cartographie des forêts publiques (communales et domaniales) soumises au régime forestier, ainsi que la cartographie des forêts privées de plus de 25 ha soumises au plan simple de gestion (PSG)	ONF CRPF ASL Suberaie Varoise
ESPACES NATURELS SENSIBLES	cartographie des espaces naturels sensibles	Conseil départemental du Var
BIODIVERSITE	extrait des documents d'objectifs (DOCOB) et des aires Natura 2000	Syndicat Mixte du Massif des Maures
PROTECTION DES EAUX	Périmètres de protection immédiats, rapprochés, éloignés	Agence Régionale de Santé
TOURISME-LOISIRS	schéma des sentiers de randonnée (PDIPR, GR, ...)	Syndicat Mixte du Massif des Maures
URBANISME	Cadastre, Zonage EBC, PRIF	Données publiques
PREDATION	ZPP Carte des attaques	DDTM Maploup
CHASSE	Battues au grand gibier, chasse au petit gibier	Fédération Départementale des Chasseurs du Var



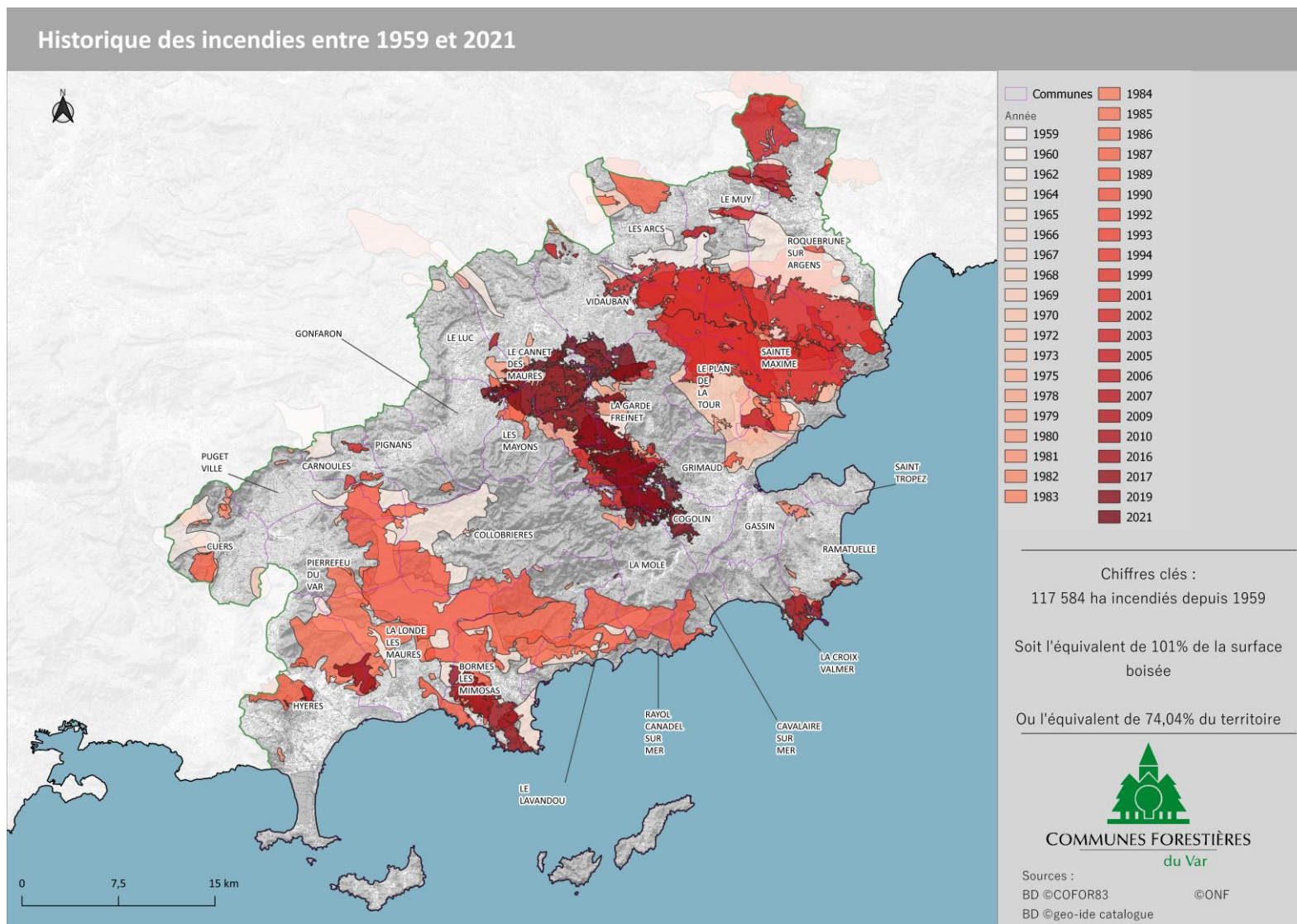
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Défense des Forêts Contre les Incendies : un fort aménagement sur un Massif à très haut risque incendie *(source : Charte Forestière du Massif des Maures)*



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

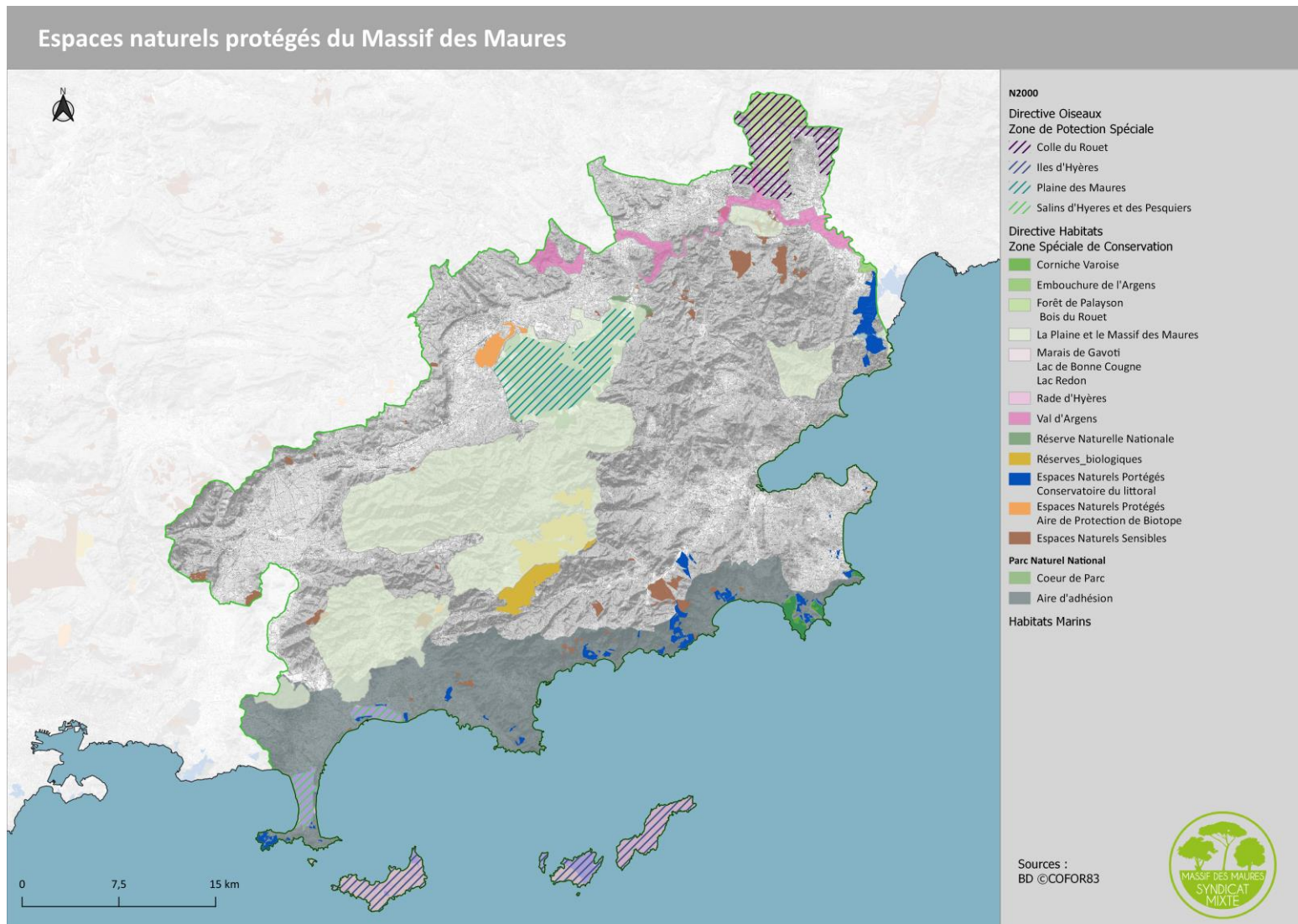
Défense des Forêts Contre les Incendies : les grands incendies de forêt
(source : Charte Forestière du Massif des Maures)



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

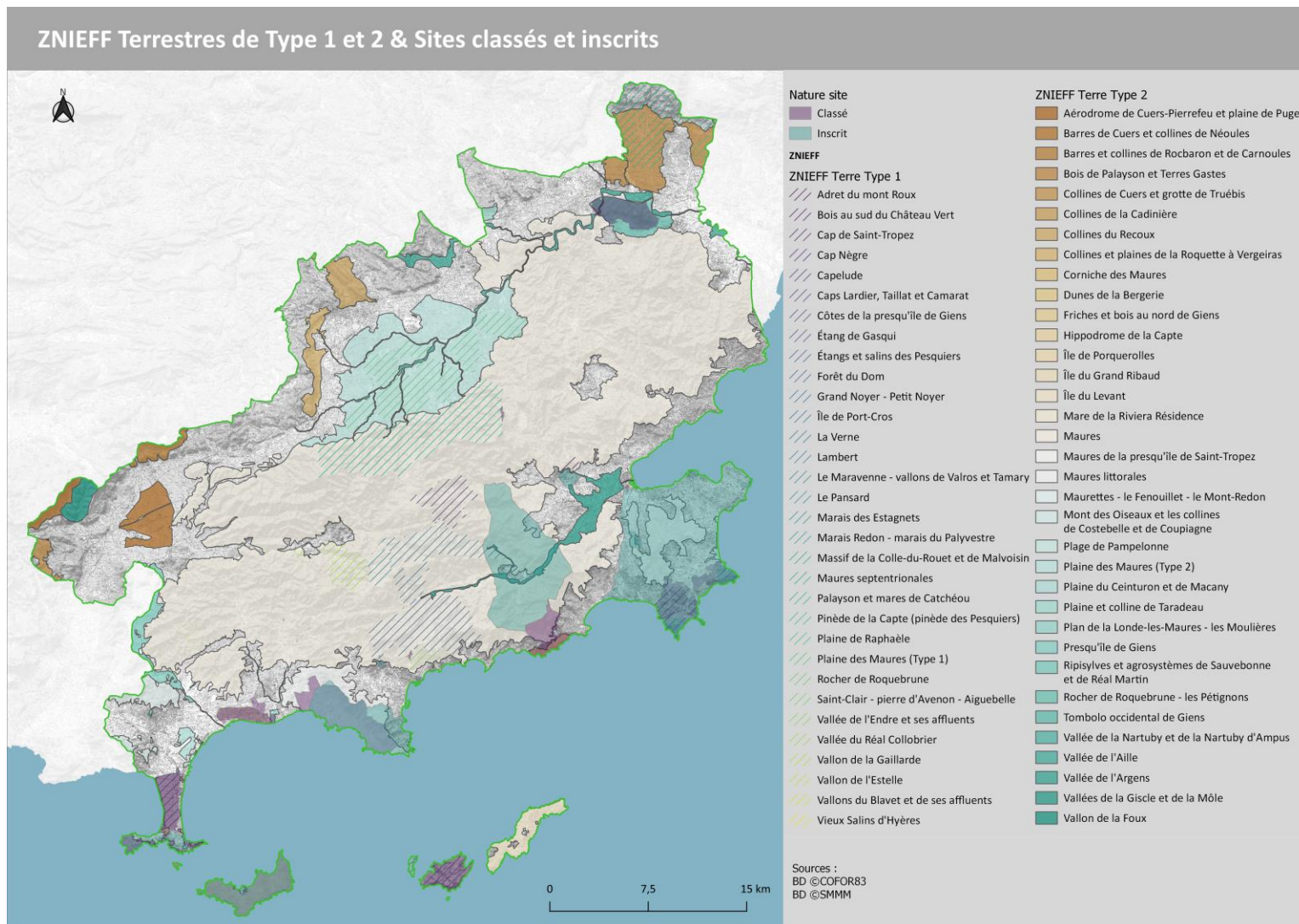
Biodiversité remarquable du territoire : les directives Habitats et Oiseaux

(source : Charte Forestière du Massif des Maures)



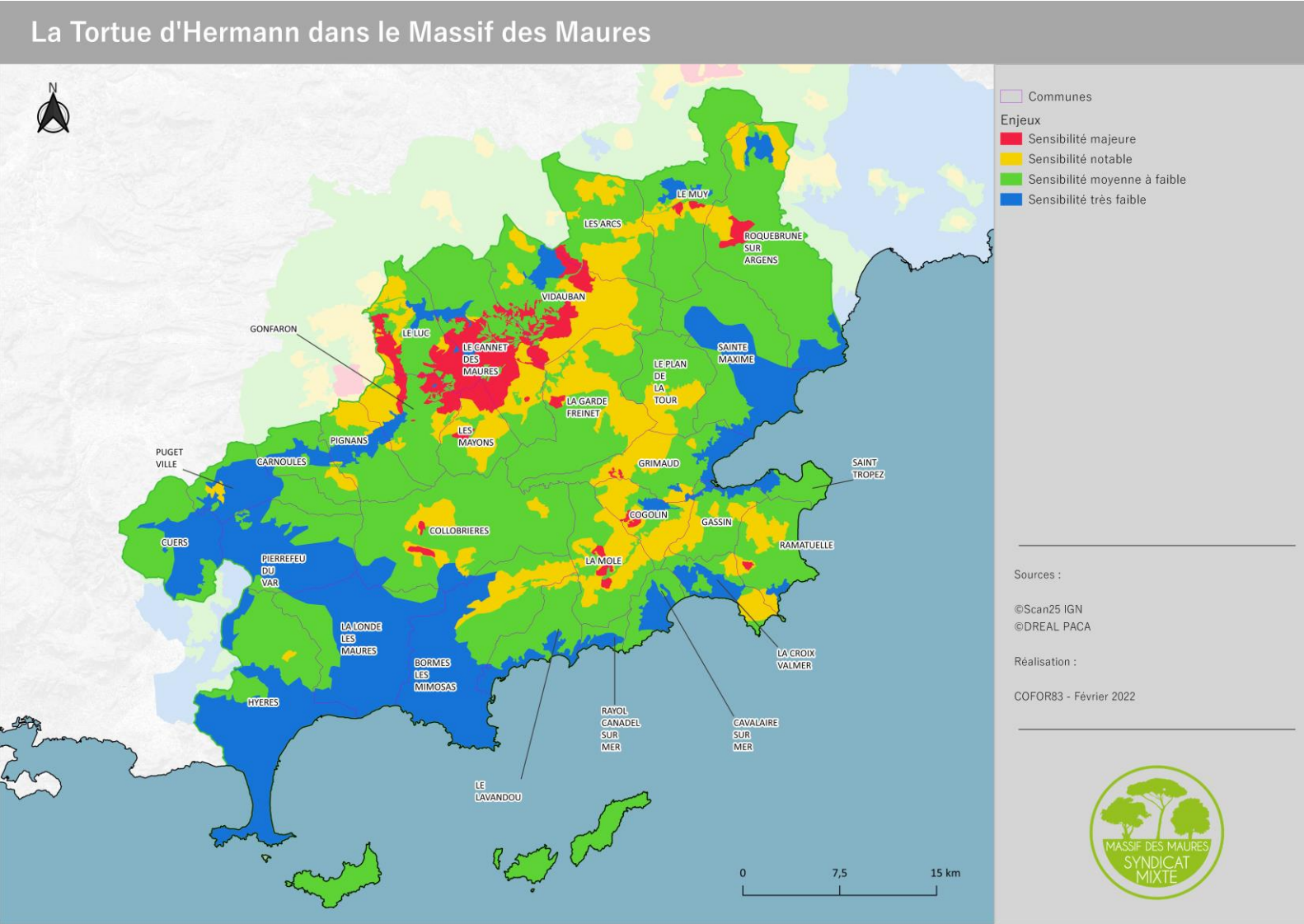
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Biodiversité remarquable du territoire : les ZNIEFF, sites classés et sites inscrits
(source : Charte Forestière du Massif des Maures)



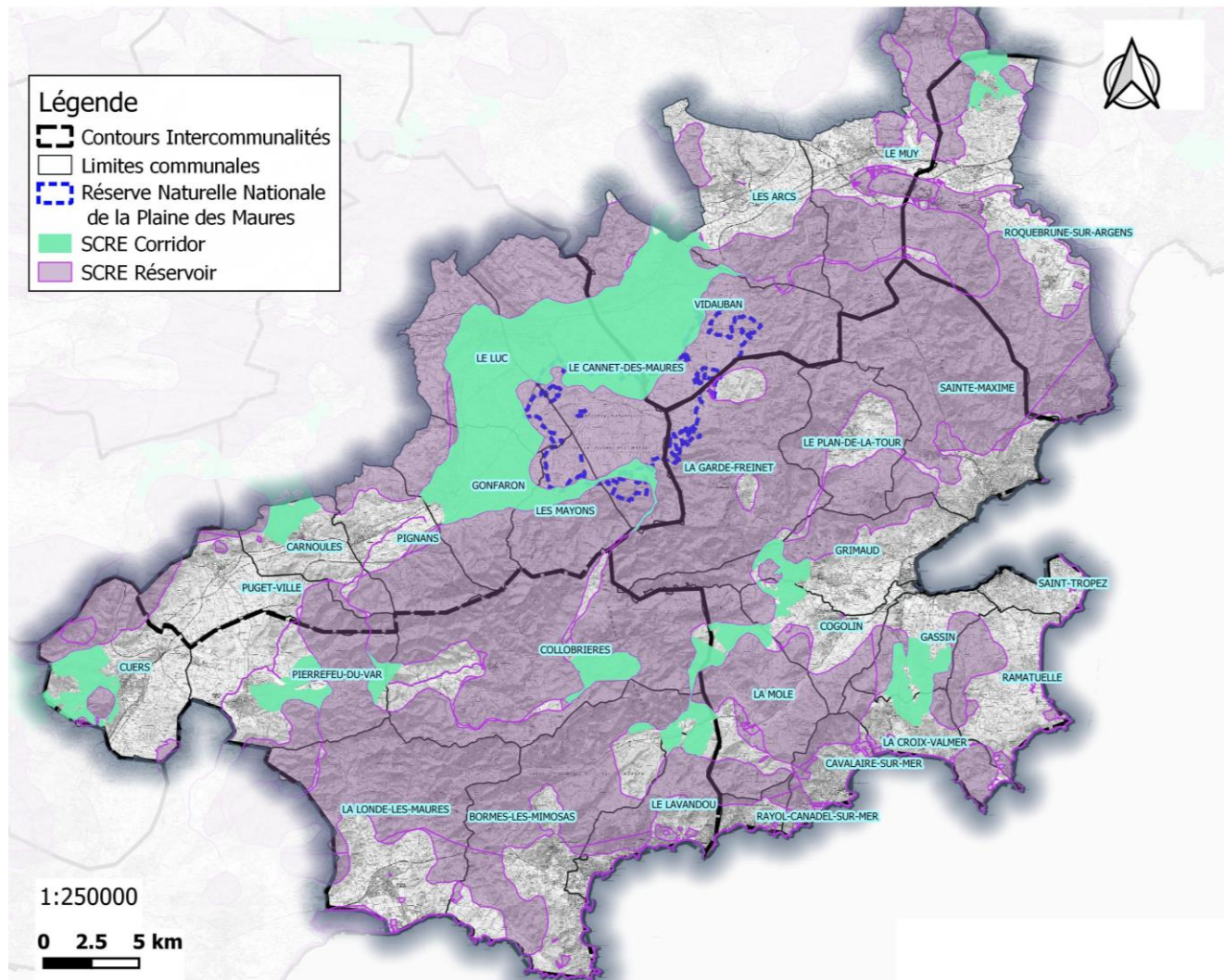
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Biodiversité remarquable du territoire : la tortue d'Hermann (source : Charte Forestière du Massif des Maures)



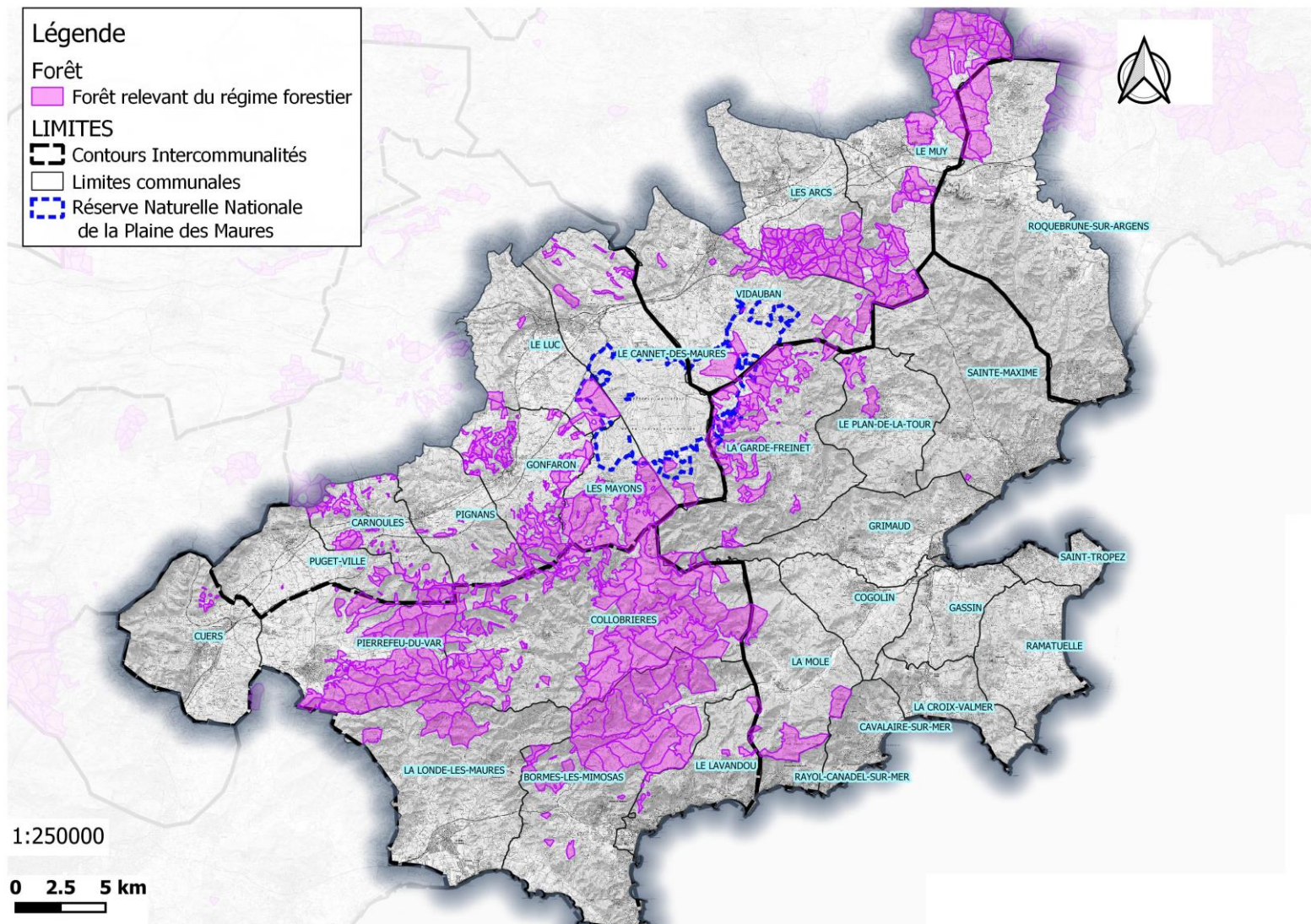
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Biodiversité remarquable du territoire : les Schémas régionaux de Cohérence Ecologique



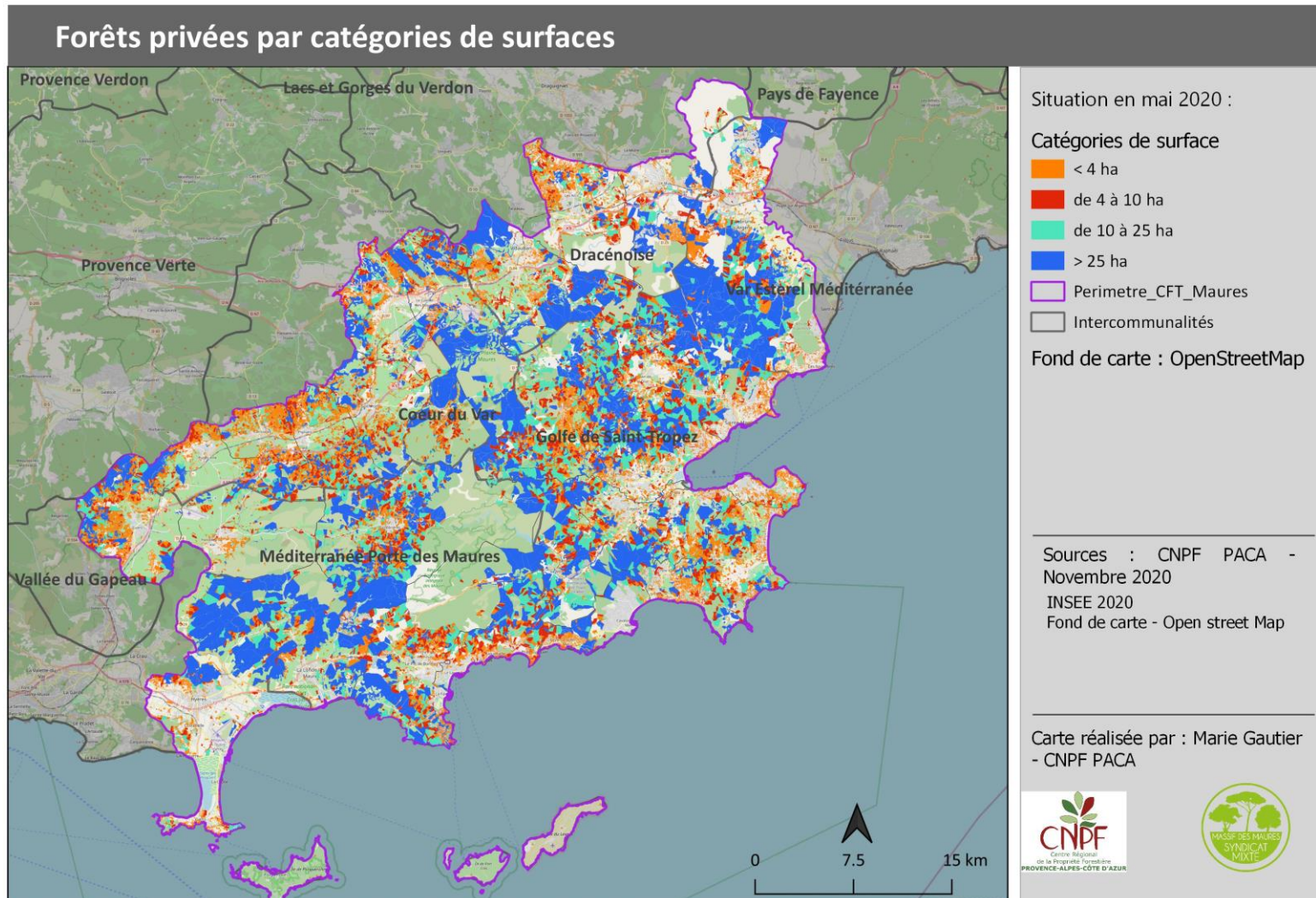
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Gestion forestière : la forêt publique répartie de façon hétérogène sur le massif des Maures



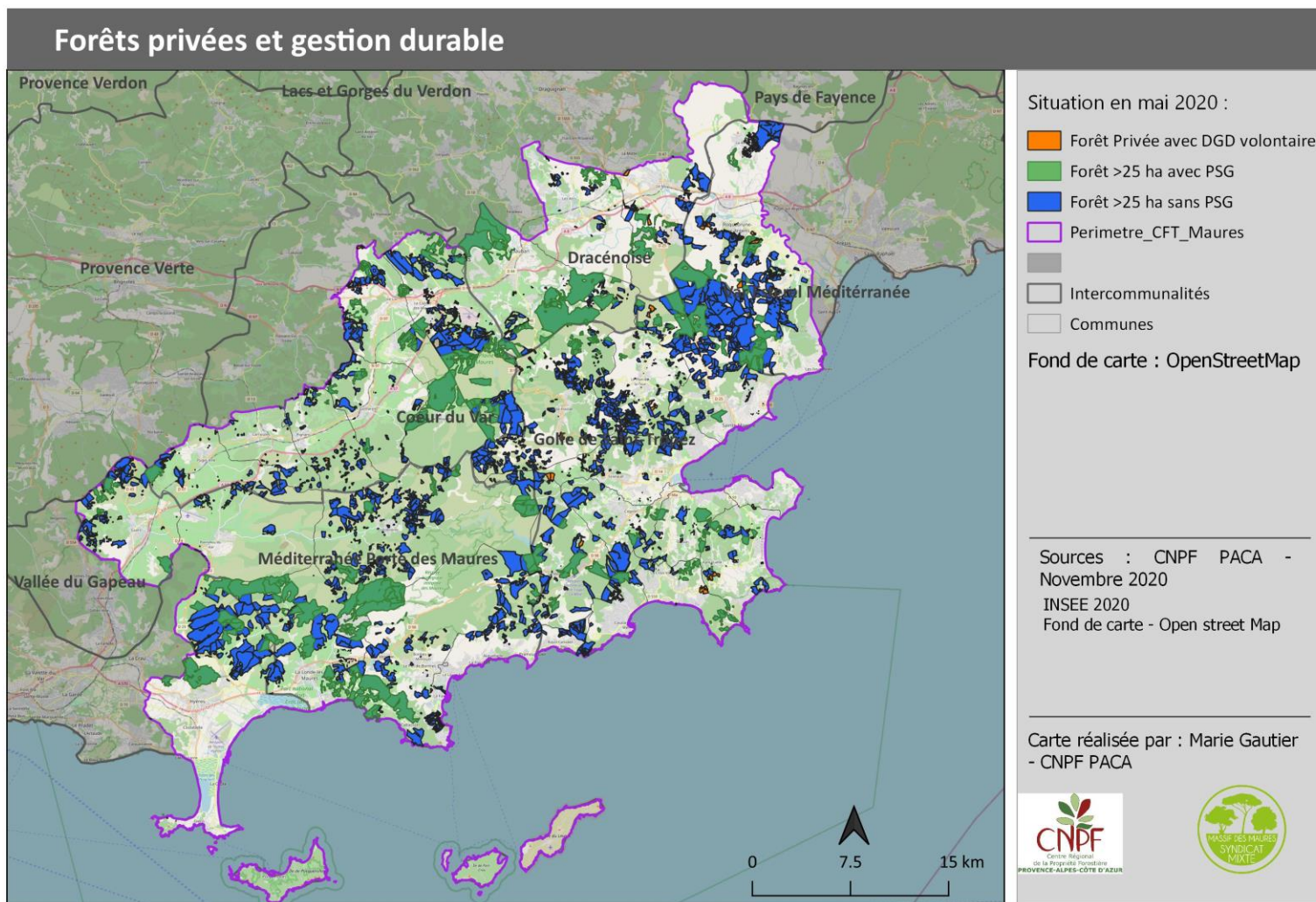
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Gestion forestière : un massif dont la propriété est principalement privée
(source : Charte Forestière du Massif des Maures)



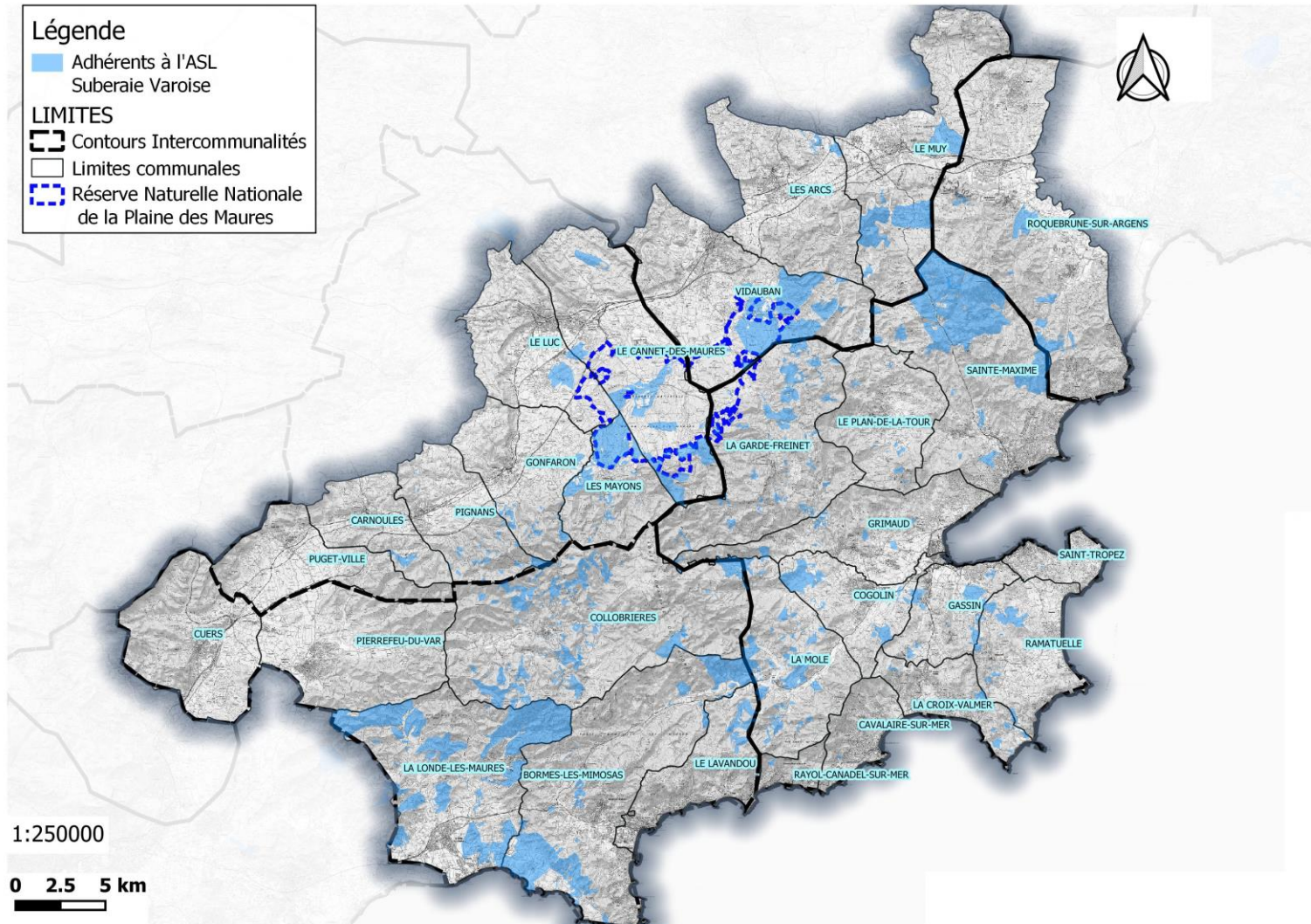
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Gestion forestière : un potentiel d'augmentation du nombre de documents de gestion durable
(source : Charte Forestière du Massif des Maures)



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

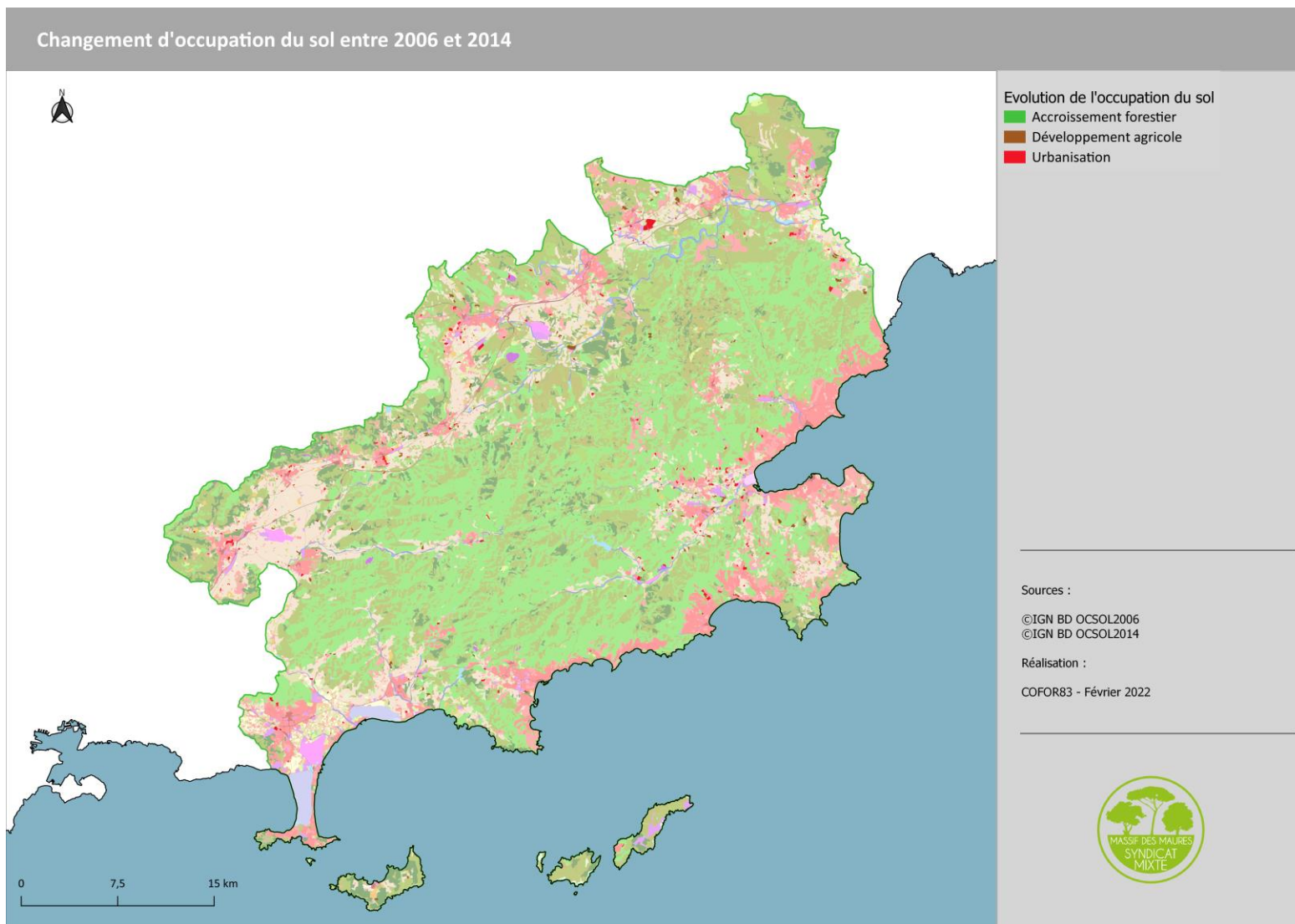
Gestion forestière : un partenaire fort pour la forêt privée du massif des Maures



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

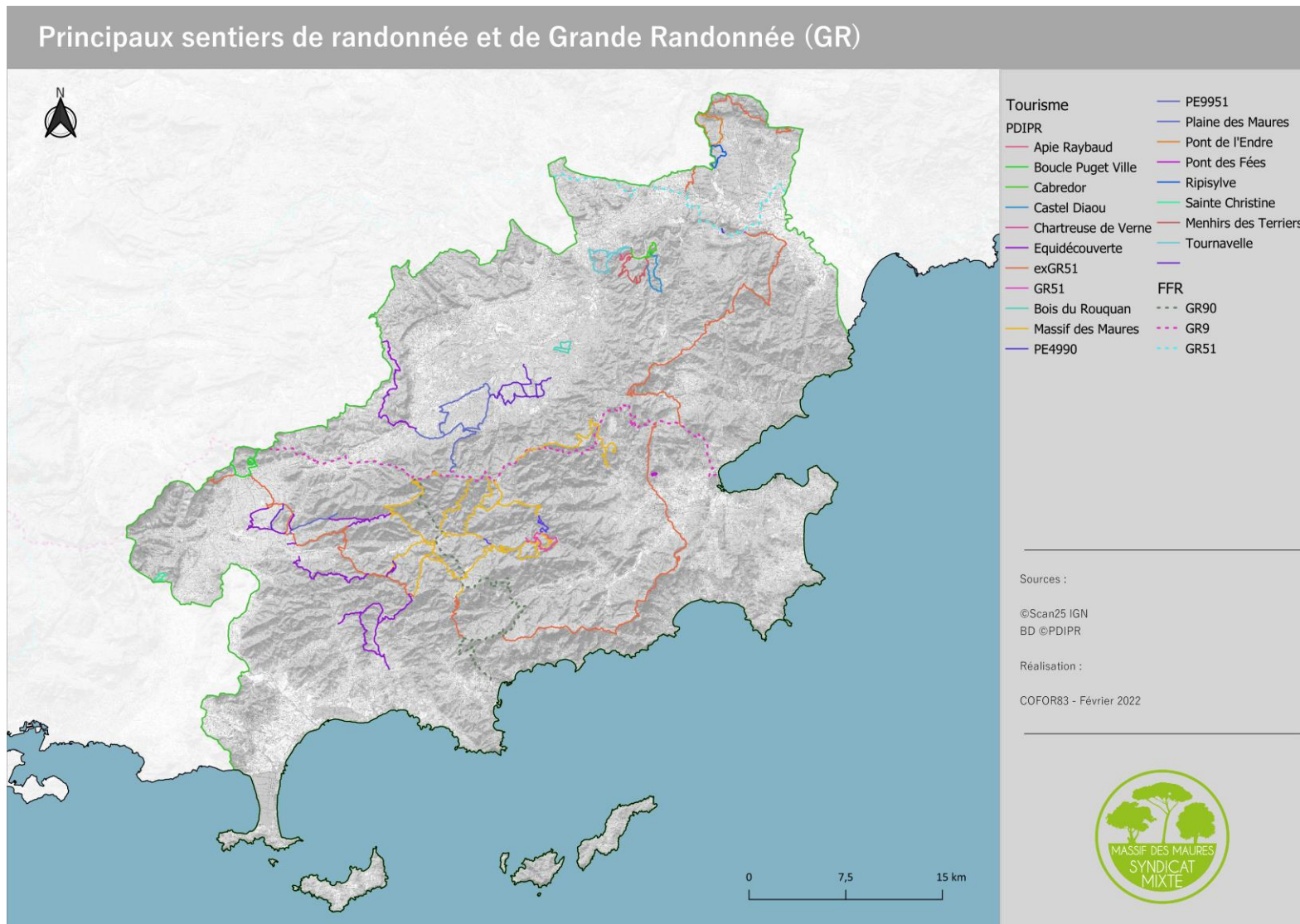
Espaces ouverts : une tendance à la fermeture de milieu et l'urbanisation

(source : Charte Forestière du Massif des Maures)



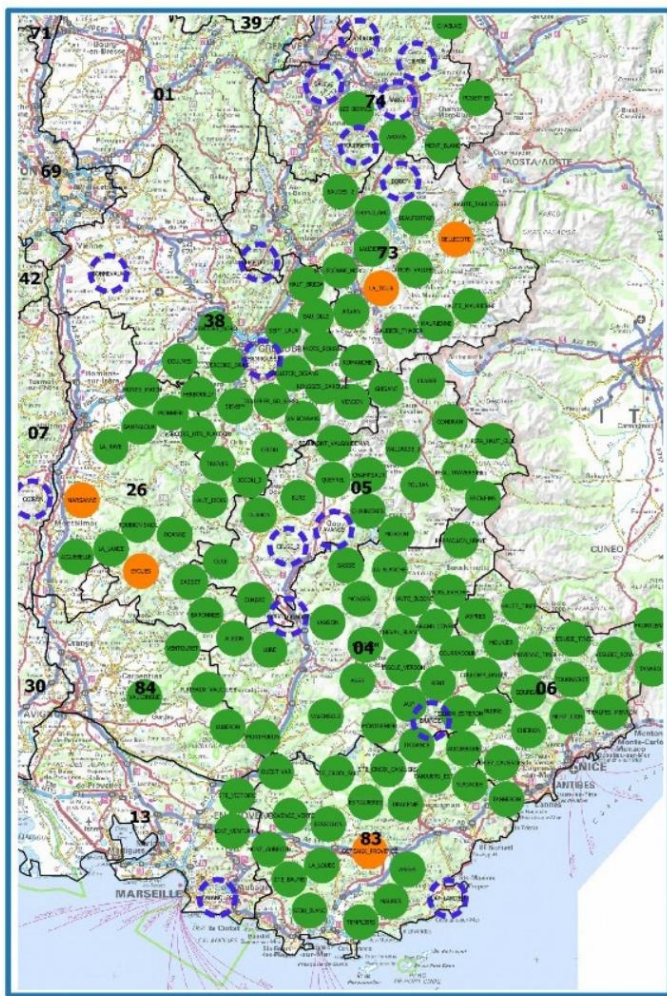
3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Activités de pleine : un massif très fréquenté



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Prédation : augmentation de la présence de loups et des conséquences de la prédation sur les troupeaux, dans le Var et dans le Massif des Maures



Lexique

Zone : ces représentations sont schématiques car on ne peut pas identifier avec précision les contours du domaine vital d'un ou plusieurs animaux territorialisés.




Zone de Présence Permanente : identifiée à l'issue de deux hivers consécutifs de présence continue ou dès la mise en évidence d'une reproduction.

Zone de Présence à Confirmer : secteur comportant une récurrence d'indices de présence qu'il convient de suivre pour détecter une éventuelle installation de ZPP.

Meute : à compter de trois individus ou dès qu'une reproduction est mise en évidence.

Non Meute : un ou deux individus sans reproduction avérée.

ZPP_SUIVI_ESTIVAL

-  Zone de Présence Permanente "meute"
-  Zone de Présence Permanente "non meute"
-  Zone de Présence "à confirmer"

Cartographie : Nicolas JEAN ONCFS
Fonds : BD CARTO (c) IGN
Sources : Données du réseau loup lynx
Période du 01/04/2021 au 30/10/2021
Mise à jour : février 2022

Massifs Alpains et Provencaux

3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Les ateliers coopératifs permettent de croiser les enjeux, d'identifier les contraintes et de co-construire des solutions ensemble.

3 ateliers thématiques coopératifs ont ainsi été organisés :

	ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3
Date	29 mars 2022	29 mars 2022	12 avril 2022
Thématiques abordées	Gestion forestière et DFCI	Réouverture de milieu et biodiversité	Interface périurbaine, prédation et agropastoralisme
Participation communes représentées communaux	5	5	2
Participation éleveurs	5	5	7

Lors de ces ateliers coopératifs, des supports cartographiques dynamiques ont été présentés et ont permis d'alimenter la discussion et la construction des actions à venir. Les différents partenaires présents étaient entre autres le Département, le CRPF, l'ONF, la Fédération des Chasseurs, l'ASL Suberaie Varoise, la SAFER, la Chambre d'Agriculture, etc.

Les comptes rendus des ateliers et les fiches de présence sont présents en annexe.

3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Atelier 1 : Gestion forestière et DFCI

Besoins remontés des éleveurs, élus et partenaires :

- Besoin de communication entre éleveurs et gestionnaires DFCI
- Conforter le pâturage sur les ouvrages DFCI
- Recherche de surfaces complémentaires pour s'installer et en parallèle des projets d'ouverture par les gestionnaires et propriétaires
- Approvisionnement en eau sur les pistes pour les éleveurs
- Réflexion de la gestion pastorale en post-incendie et des troupeaux de chèvres en forêt
- Réflexion de la gestion pastorale sous châtaigniers et sur des parcelles en régénération forestière



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Atelier 1 : Gestion forestière et DFCI

Actions retenues :

- Réalisation de Conventions Pluri-annuelles de Pâturage
- Redeploiement pastoral sur des espaces à potentiel pastoral
- Faire le lien entre éleveurs, gestionnaires et propriétaires forestiers
- Mise en place de points d'eau
- Expérimentation et diagnostics pour un référentiel de de la gestion pastorale caprine en forêt publique, de la gestion pastorale en post-incendie (avant 10 ans) et vis-à-vis de la régénération du chêne liège



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Atelier 2 : Réouverture de milieu et biodiversité

Besoins remontés des éleveurs, élus et partenaires :

- Recherche de pâturage sur des sites N2000 réouverts ou des projets cynégétiques
- Adaptation des pratiques pastorales au sein de la RNN vis-à-vis de la multitude d'espèces et habitats protégés
- Adapter les MAEC à enjeu Biodiversité



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Atelier 2 : Réouverture de milieu et biodiversité

Actions retenues :

- Aménagements et plans de gestion éco-pastoraux sur les espaces naturels protégés
- Adaptation des futures MAEC aux enjeux de biodiversité
- Mise en place de points d'eau
- Mise en lien des éleveurs avec les gestionnaires et les projets d'ouverture de milieu favorisant la biodiversité



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Atelier 3 : Interface périurbaine, prédation et agropastoralisme

Besoins remontés des éleveurs, élus et partenaires :

- Besoin d'informations sur les périodes de présence des éleveurs sur le territoire
- Communiquer au grand public et habitants sur la présence de l'activité pastorale et des comportements à tenir face aux chiens de protection
- Pression foncière et viticole sur les prairies et friches dans la plaine agricole : de moins en moins de surfaces fourragères
- Mieux relier pâturage et enherbement vergers
- Besoin d'un abattoir sur le territoire



3. ENJEUX DU TERRITOIRE ET ATELIERS COLLABORATIFS

Atelier 3 : Interface périurbaine, prédation et agropastoralisme

Actions retenues :

- Plan de communication sur l'activité pastorale sur le territoire
- Protocole de mise en relation entre élus et éleveurs
- Organisation de journées techniques pour promouvoir la gestion de l'enherbement en cultures pérennes par le pâturage
- Accompagne la réflexion de valorisation des produits et de transformation
- Limiter la pression d'urbanisation et de développement viticole sur les espaces ouverts



4. PLAN D' ACTIONS

Description des outils mis à disposition

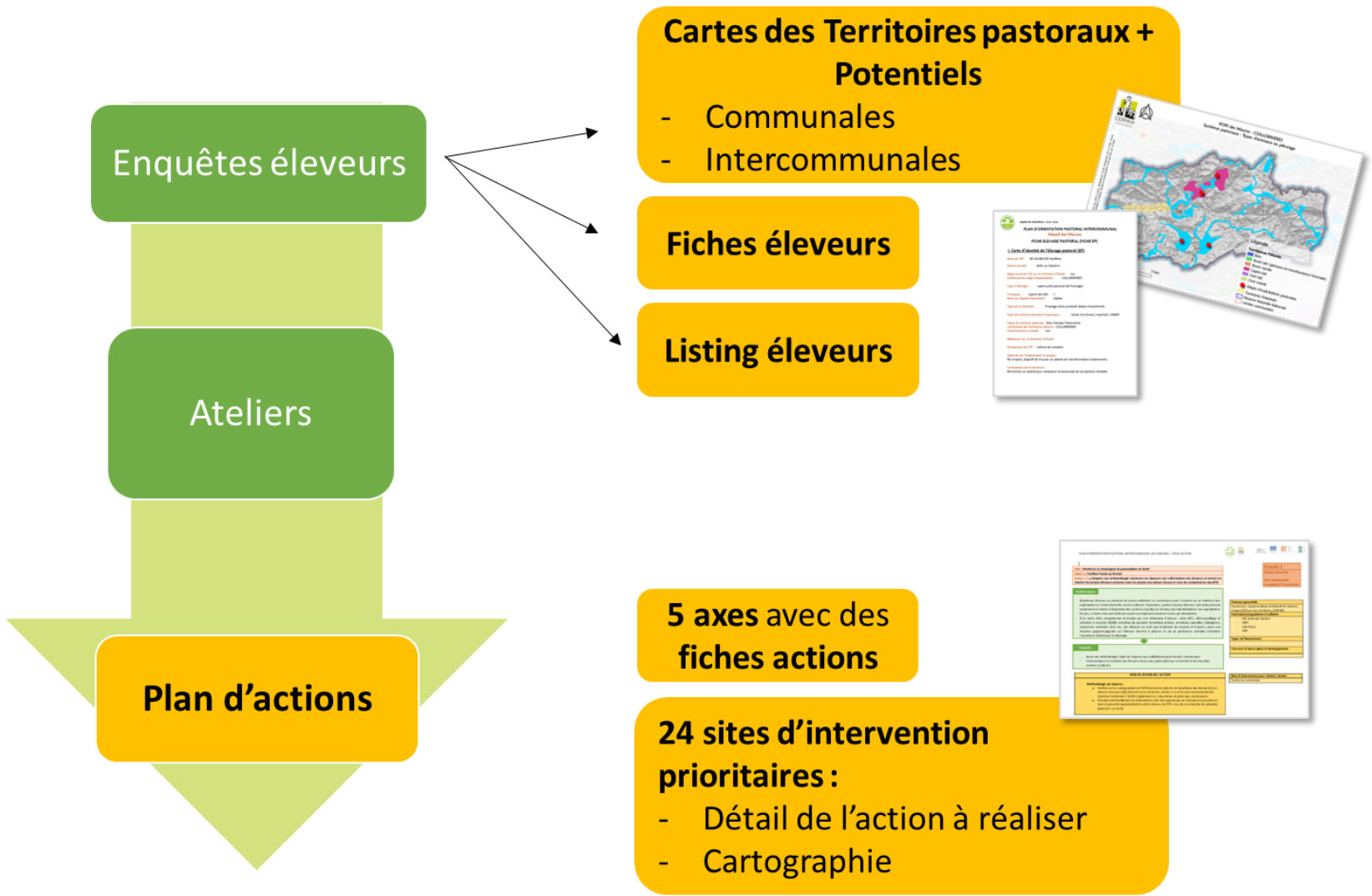
La Charte Pastorale Intercommunale résulte des ateliers thématiques coopératifs et sera validée lors du dernier comité de pilotage. Elle est composée de 3 éléments :

- ❖ Les **sites d'intervention** visent à définir et décliner les actions spécifiques vis à vis des enjeux présents. Les sites d'intervention nécessitant une action ciblée sont mentionnés dans les **Fiches actions**
- ❖ Le **plan d'actions pastoral** qui vise à synthétiser les actions de chaque site en les priorisant, en proposant des partenaires et en définissant les moyens nécessaires à engager (pistes de financement). La priorisation des actions ainsi que les dates indiquées sont modifiables dans le temps afin de gagner en marge de manœuvre : une action de priorité 1 peut tout aussi bien nécessiter 10 ans de travail comme 6 mois ou encore, une action de priorité 2 peut être activée en cas de nécessité pour réaliser au mieux une action de priorité 1. Avant chaque année, il sera important de préciser les actions à mener.
- ❖ Les **fiches actions** définissent :
 - le type d'enjeu
 - les problématiques vis-à-vis du pastoralisme
 - les actions à mettre en œuvre par les éleveurs et par la communauté de communes.

La Charte pastorale intercommunale, sans valeur juridique, est un véritable contrat moral entre les collectivités locales et les éleveurs. Cette Charte est approuvée par les élus du conseil communautaire et elle est cosignée par les éleveurs concernés et les maires des différentes communes. Sa signature pourra être élargie aux partenaires techniques clés (ONF, CRPF, PNRV, SMPVV, etc.).

4. PLAN D' ACTIONS

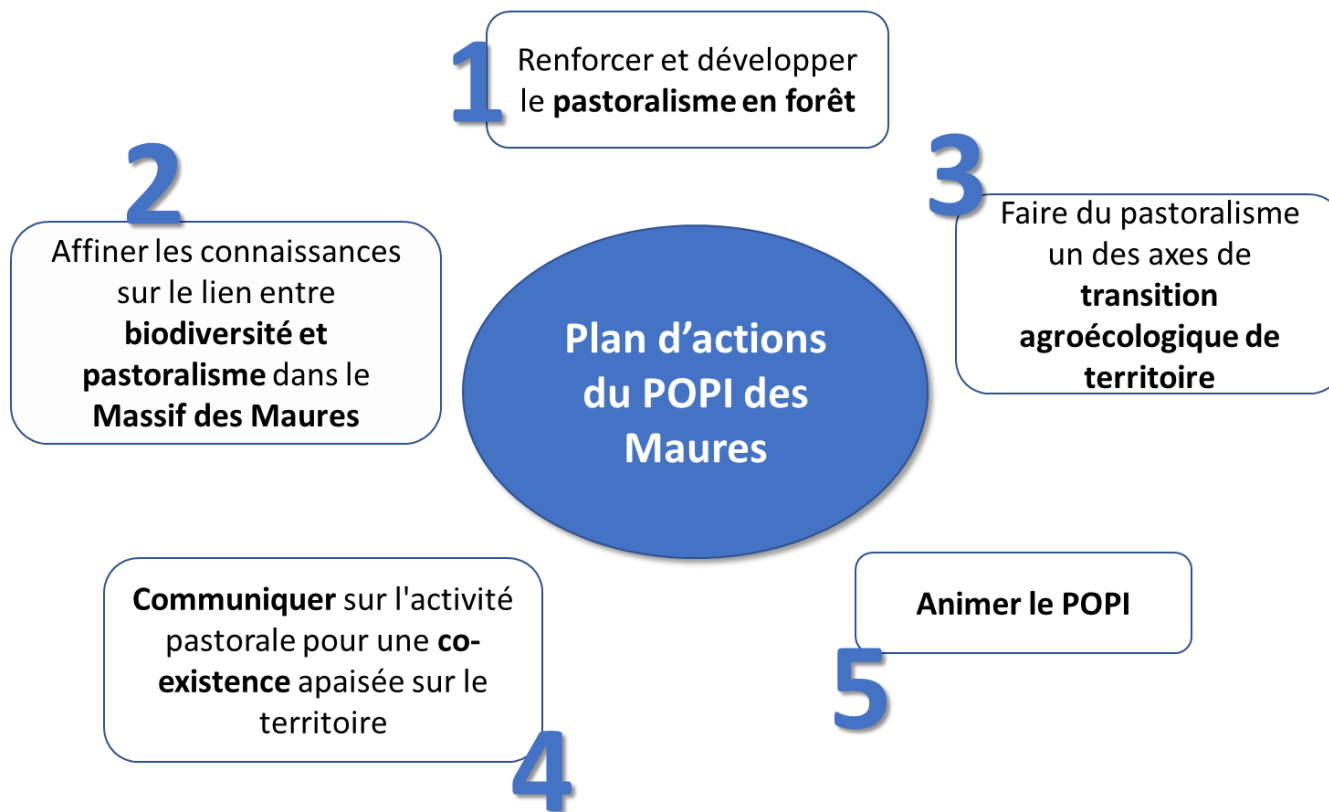
Description des outils mis à disposition



4. PLAN D' ACTIONS

Description des axes de travail du plan d'action

Le plan d'action se répartit en 5 grands axes de travail :



4. PLAN D' ACTIONS

Détail de l'axe 1 du plan d'action

Axe	Volet	Action	Objectif/Indicateur pour 3 ans	Priorité	Sites pré-ciblés	Financements possibles	Porteurs potentiels	Partenaires	Fiche action
1	1.1 Faciliter l'accès au foncier	1.1.a Adopter une méthodologie commune de réponses aux sollicitations des éleveurs et mettre en relation les projets des éleveurs présents avec ceux des acteurs locaux	-	1	toutes les communes		Chaque EPCI sur son territoire	SMMM - ASL Suberaie Varoise - CRPF - CEN PACA - ONF	oui
		1.1.b Faciliter l'intégration du sylvopastoralisme dans les Plans Simples de Gestion des propriétaires privés	1 nouveau site pilote de réalisation de Plan Simple de Gestion Sylvopastoral	2	toutes les communes 3-11-20 : Zones charnières post incendie 9 : Bastet (Gonfaron) 21 : Le Marri Pas/ Gorges de Bessacul	Région	SMMM, Cœur du Var, CC Golfe de St Tropez; DPVA	ASL Suberaie Varoise CRPF	oui
		1.1.c Rendre accessible de nouveaux sites (issus des TPP) au pastoralisme	1 site pilote d'installation ou de redéploiement	2	tous les TPP dont sites communaux potentiels : 4 : Piémont Maures Gonfaron et zones charnières : 3-11-20 : Zones charnières post incendie 19 : Angeiroun, Verrerie, Haut Para 21 : Le Marri Pas/ Gorges de Bessacul	Région	Communes, Cœur du Var, DPVA, MPM	Chambre d'agriculture CERPAM ADEAR Safer/Terre de Liens ONF CRPF/ASL	oui
		1.1.d Limiter la pression de l'urbanisation et du développement de la viticulture sur les espaces en herbe	-	1	5 : Plaine viticole de Puget-Ville, Cuers, Carnoules, Besse-sur-Issole, Pignans, Gonfaron, Le Luc, le Cannet des Maures 13 : Village Collobrières 24 : Plaine alluviale de l'Argens	Région	Cœur du Var, DPVA, MPM	Chambre d'agriculture Safer/Terre de Liens	oui
	1.2 Accompagner les projets des éleveurs existants et accompagner l'installation/transmission	1.2.a Garantir la présence des éleveurs par des conventions de pâturage	-	1	1 : RNN 3-11-20 : Zones charnières post incendie 10 : Piste de la Blaque 12 : Cante-Perdrix 16 : Ouvrage DFCI Camp Long 18 : Ouvrage DFCI B83 Vincennes	Région	SMMM, Cœur du Var, MPM	Communes Gestionnaires DFCI des Communautés de communes Gestionnaires N2000	oui
		1.2.b Améliorer l'autonomie en eau des éleveurs présents sur des espaces à enjeux	-	1	3-11-20 : Zones charnières post incendie 14 : Condamines 15 : Lambert 18 : Ouvrage DFCI B83 Vincennes	Région / Natura 2000	Cœur du Var, MPM	DFCI des Communautés de communes Gestionnaires N2000	oui
		1.2.c Pérenniser l'activité des éleveurs en cours d'installation et ceux en transmission	-	1	7 : Le Luc - Flassans - Cabasse 15 : Lambert 22 : Forêt communale des Arcs		Communes, Cœur du Var, DPVA, MPM	Point accueil Installation Transmission	oui
	1.3 Limiter la fermeture de milieu des zones pastorales	1.3.a Sensibiliser et accompagner les propriétaires à la réouverture de milieu	1 site pilote d'utilisation des financements	2	9 : Bastet (Gonfaron) 3-11-20 : Zones charnières post incendie 24 : Plaine alluviale de l'Argens		SMMM, Cœur du Var, DPVA	ASL, CRPF	oui
	1.4 Adapter la pratique du pastoralisme au contexte du massif des Maures par l'expérimentation et l'adaptation des pratiques	1.4.a Créer un référentiel de pratiques pastorales dans le contexte du Massif des Maures	-	1	1 - 2 : RNN 3-11 : Zones charnières post incendie 12 : Cante-Perdrix 22 : Forêt communale des Arcs	Région	Communes, SMMM	DFCI des Communautés de communes Gestionnaires N2000 ONF/ASL/CRPF	oui

4. PLAN D' ACTIONS

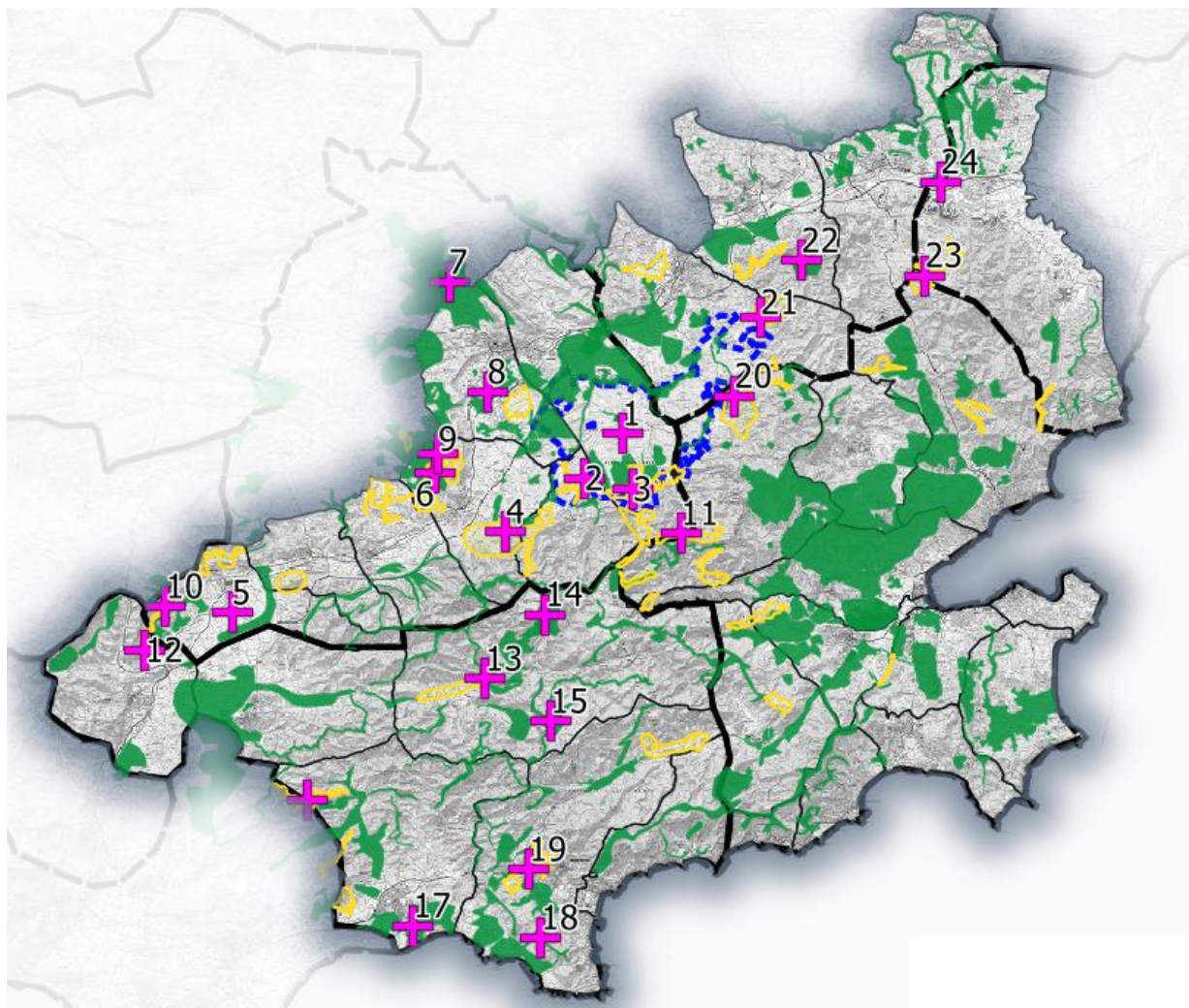
Détail des axes 2, 3, 4 et 5 du plan d'action

Axe	Volet	Action	Objectif/Indicateur pour 3 ans	Priorité	Sites pré-ciblés	Financements possibles	Porteurs potentiels	Partenaires	Fiche action	
2	Affiner les connaissances sur le lien entre biodiversité et pastoralisme dans le Massif des Maures	2.1 Permettre une gestion pastorale adaptée aux enjeux de biodiversité	2.1.a Proposer des aménagements ou plans de gestion éco-pastoraux sur des espaces naturels protégés	-	3	Toutes les communes en zonage N2000 1 : RNN	Région / Natura 2000	RNN CEN PACA	RNN CEN PACA	oui
		2.1.b Proposer des MAEC à enjeu Biodiversité et DFCI adaptées sur la Plaine et le Massif des Maures	-	1	Toutes les communes en zonage Biodiversité 2023-2027 1 : RNN	-	Cœur du Var, CC Golfe de St Tropez, DPVA, MPM	-	-	oui
3	Faire du pastoralisme un des axes de transition agroécologique de territoire	3.1 Développer le vitipastoralisme et pâturage sous vergers	3.1.a Promotion de la gestion de l'enherbement par le pâturage en cultures pérennes	1/an	3	5 : Plaine des Maures et de Pierrefeu 13 : Collobrières 19 : Bormes les Mimosas 24 : Plaine alluviale de l'Argens	Région	Cœur du Var, DPVA, MPM, SMMM	Chambre d'agriculture Réseau Bio GIEE locaux, Fédération Caves Cooperatives, Caves	oui
		3.2 Relocaliser la transformation	3.2.a Poursuivre les actions en faveur de la création d'un abattoir fonctionnel sur le département du Var et travailler à la valorisation des produits pastoraux locaux dans les restaurations	-	1	-	-	Cœur du Var, CC Golfe de St Tropez, DPVA, MPM	Chambre d'agriculture	non
4	Communiquer sur l'activité pastorale pour une co-existence apaisée sur le territoire	4.1 Mettre en place une stratégie de communication sur les activités pastorales	4.1.a Créer une stratégie de communication à destination des habitants et usagers des espaces naturels sur la présence des troupeaux et des chiens de protection	-	1	8 : Le Luc 13 : Collobrières 17 : Les Bormettes 18 : Ouvrage DFCI B83 Vincennes	Région	Chaque EPCI sur son territoire, SMMM	Offices du tourisme/Communes ONF/CRPF/ASL,	oui
		4.1.b Communiquer sur l'intérêt du sylvopastoralisme et vitipastoralisme auprès des acteurs du territoire	-	1	toutes les communes	-	Communes, Cœur du Var, CC Golfe de St	-	-	1.1.b et 3.1.a
		4.1.c Créer un protocole de mise en relation et de communication entre éleveurs et communes	-	1	toutes les communes	-	Cœur du Var, CC Golfe de St Tropez,	Communes	-	oui
5	Animer le POPI	5.1 Mettre en place une animation avec les	5.1.a Communiquer sur le POPI et mettre en place une animation avec les partenaires	-	1	toutes les communes	-	Cœur du Var, CC Golfe de St Tropez,	Chambre d'agriculture, communes,	oui

4. PLAN D' ACTIONS

Description des sites d'intervention

24 sites d'intervention ont été identifiés pour mettre en œuvre le plan d'action du POPI des Maures. La démarche et les partenaires à associer sont détaillés pour chaque site dans le fichier « Sites d'Intervention ».



4. PLAN D' ACTIONS

Description des sites d'intervention : partie sur le territoire Cœur du Var

id	Nom Site	Commune(s)	Nom éleveur ou n° site TPP	Enjeux	Détail de l'action à mener	Actions	Partenaires	2023	2024	2025	Etude/investissement	Type Animation
Sites communs au POPI des Maures et POPI Cœur du Var												
1	RNN Plaine des Maures	-	Gilles Mistral, GP Alpes Provence, Anais Femenia, Adrien Blua, Joël Laville, Véronique Paillasson	Biodiversité, DFCI, Transmission	1) Réaliser un plan de gestion pastoral de la RNN Plaine des Maures en intégrant l'enjeu DFCI, les modalités de pâturage selon les milieux, les conditions pour mettre en oeuvre du vitipastoralisme, les aménagements pastoraux (accès pour clôture, points d'abreuvement, localisation des couchades possibles), conventionnements 2) Mettre à disposition du temps pour adapter les MAEC de la nouvelle programmation PAC 2023-2027	1.2.a 1.4.a 2.1.a 2.1.b	CA83, SMMM, RNN, CERPAM Gestionnaires DFCI	x	x		x	Emergence
2	RNN Plaine des Maures	Les Mayons	Magali Maurel	DFCI	Accompagner la demande d'autorisation du pâturage sur l'ouvrage DFCI D42 Accompagner la demande d'autorisation pour traverser le sud de la RNN	1.4.a	CERPAM, RNN, CC Cœur du Var	x				Mise en oeuvre
3	Les Jaudelières Piemont des Maures	Le Cannet des Maures	TPP N°2	DFCI, Biodiversité	Identifié dans le diagnostic post-incendie de Gonfaron, redéploiement du pâturage à objectif DFCI sur la zone charnière. Vérifier intérêt auprès du propriétaire (PSG soumis), vérifier le niveau de ressource.	1.1.b 1.1.c 1.2.a 1.2.b 1.3.a 1.4.a	CC Cœur du Var, CERPAM, RNN, ASL, CRPF	x	x			Mise en oeuvre
4	Piemont Maures	Gonfaron, Les Mayons	TPP N°8	DFCI, Installation	Potential pastoral identifié (TPP) : en faire un site sylvopastoral à enjeu DFCI à partir des ouvrages DFCI. Vérifier le type et niveau de ressources avec un diagnostic pastoral	1.1.c	CC Cœur du Var, CERPAM, ASL, CRPF, ONF	x	x		x	Emergence
5	Plaine viticole des Maures	-	Valéria Wallace, Anais Femenia, GAEC des Gravettes, Guillaume Serrat, Bastien Hornec, Peggy Galea	Agroécologie	Conserver des parcelles en herbes (prairies ou friches) à usage pastoral Réaliser des journées de sensibilisation à la pratique du vitipastoralisme : solliciter des caves ou coopératives pour accueillir des journées techniques	1.1.d 3.1.a	CA83, CERPAM	x	x	x		Mise en oeuvre
6	Plan Cavalier	Gonfaron	Joelle Duc	Biodiversité, Multusage	Médiation sur la gestion pastorale du troupeau caprin vis-à-vis de la route et création d'une clôture anti-dispersion	1.2.d	CEN PACA, Mairie de Gonfaron	x	x		x	Mise en oeuvre
7	Flassans - Gonfaron	Flassans, Gonfaron	Roger Sauve	Transmission	Accompagner la transmission des zones de pâturage	1.2.c	CA83, CERPAM		x			Mise en oeuvre
8	Plaine du Luc	Le Luc	Roger SAUVE	Multusage	Sensibilisation des habitants et usagers de la plaine sur la présence du troupeau et des chiens de protection. Création de panneaux	4.1.a	Mairie du Luc, CERPAM		x	x	x	Mise en oeuvre
9	Château Gasqui - Bastet	Gonfaron	Magali Maurel		Sensibilisation du propriétaire pour de la réouverture dans le cadre de son PSG	1.3.a 1.1.b	CRPF/ASL SV, CERPAM			x		Emergence
10	Piste de la Blaque	Puget ville	Nans Mingeaud	DFCI	convention	1.2.a	Cœur du Var DFCI, (CERPAM)	x				Mise en oeuvre
11	Ouvrage DFCI la grande castagne	Le Cannet-La Garde Freinet	TPP N°33	DFCI, Zone charnière post-incendie	Identifié dans le diagnostic post-incendie de Gonfaron, redéploiement du pâturage à objectif DFCI sur la zone charnière. Sensibiliser auprès du propriétaire (PSG soumis), vérifier le niveau de ressource.	1.1.b 1.1.c 1.2.a 1.2.b 1.3.a 1.4.a	Gestionnaires DFCI, CERPAM, ASL, CRPF,		x			Mise en oeuvre

4. PLAN D' ACTIONS

Description des sites d'intervention : partie sur le territoire Méditerranée Porte des Maures, Golfe de Saint-Tropez et Roquebrune

Sites sur le territoire de MPM, de Roquebrune et de la CC Golfe Saint-Tropez											
12	Cante-Perdrix	Cuers	Charlotte Gauvrit		Convention de pâturage caprin en forêt communale	1.2.a 1.4.a	Mairie de Cuers, ONF, CERPAM	x	x		Mise en œuvre
13	Village Collobrières	Collobrieres	Laurent Ripert, Yannick Holley	Agroécologie, Biodiversité, DFCI	1) Sensibiliser les viticulteurs à la pratique du vitipastoralisme (journée technique) 2) Reconquête des oliviers en friches autour du village 3) Communication sur les chiens de protection	3.1.a 4.1.a	1) CA83, CERPAM 2) Mairie de Collobrières	x	x		Mise en œuvre
14	Condamines	Collobrieres	Gilles Amirat	Pasto	Accompagnement pour amélioration du point d'eau	1.2.b		x			Emergence
15	Lambert	Collobrieres	Laurent RIPERT	DFCI, Biodiversité, Transmission	Pérenniser le site sylvopastoral du Lambert : 1) Accompagner le projet d'évolution de l'exploitation 2) Améliorer l'autonomie en eau avec la rénovation/création points d'eau d'abreuvement des troupeaux 3) Stabiliser le projet de la bâtisse du Lambert 4) Rénover l'accès au Lambert	1.2.b 1.2.c	ONF, Mairie de Collobrières, CERPAM, SMMM, MPM	x			Mise en œuvre/emergence
16	Ouvrage DFCI Camp Long	La Londe les Maures, Hyeres	Bastien Hornec, TPP N°20	DFCI, Installation	Réalisation d'une convention de pâturage pour l'entretien de l'ouvrage DFCI	1.2.a	MPM, (CERPAM)	x			Mise en œuvre
17	Les Borquettes	La Londe	Christine Spada-Etat	Pasto, Biodiversité, Multisusage	Améliorer l'intégration de l'activité pastorale au sein d'une zone urbaine et communications sur sa présence	4.1.a	Mairie de la Londe les Maures	x			Mise en œuvre
18	Ouvrage DFCI B83 Vincennes	Bormes les Mimosas	Cecile Solinas	DFCI	1) Réalisation d'une convention de pâturage pour l'entretien de l'ouvrage DFCI 2) Création d'un point d'eau d'abreuvement des troupeaux pour améliorer l'impact sur la piste DFCI 3) Communiquer sur la présence du troupeau et des chiens de protection	1.1.c 1.2.a 1.2.b 4.1.a	1) MPM, (CERPAM) 2) MPM, ASL SV, CERPAM 3) Mairie de Bormes, MPM, CERPAM	x	x		Mise en œuvre/emergence
19	Angeiroun, Verrerie, Haut Para	Bormes les Mimosas	Cecile Solinas, TPP N°23	DFCI, agroécologie	1) Voir si intérêt de faire pâturer l'interface DFCI sur le Haut Para 2) Sensibiliser au vitipastoralisme	3.1.a	1) MPM, (CERPAM) 2) CA83, Caves particulières, mairie de Bormes		x	x	Emergence
20	La Nible	La Garde Freinet, Vidauban	GP Alpes Provence, Gilles Mistral, TPP N° 34	DFCI, Biodiversité	Identifié dans le diagnostic post-incendie de Gonfaron, zone charnière à enjeu DFCI ciblée pour redéployer du pastoralisme : établir le niveau de ressource pastorale et organiser le redéploiement en lien avec les éleveurs déjà en place	1.2.a 1.2.b 1.1.b 1.1.c 1.3.a	CC Golfe de St Tropez, ONF, CERPAM	x	x		Mise en œuvre

4. PLAN D' ACTIONS

Description des sites d'intervention : partie sur le territoire Dracénie Provence Verdon

Sites communs au POPI des Maures et POPI Dracénie											
21	Le Marri Pas/ Gorges de Barrasul	Vidauban	TPP N°46	DFCI	Redéployer du pastoralisme : piémont des Maures/Esterel, PSG sous validé. Pas de piste DFCI cependant	1.1.c 1.1.b	CRPF/ASL SV, CERPAM			x	x
22	Forêt communale des Arcs	Les Arcs sur Argens	Linda Boyer	DFCI, Installation	Accompagner l'installation et en faire un site pilote de sylvopastoralisme caprin sur forêt communale : réaliser un diagnostic pastoral pour proposer un plan de gestion en lien avec les enjeux sylvicoles	1.1.c 1.4.a 1.2.c	Mairie des Arcs, ONF, CERPAM	x	x		x Emergen ce
23	Sainte Maxime- Roquebrune	Sainte- Maxime/Roq uebrune	TPP N°47	DFCI	Redéployer du pastoralisme pour entretenir l'ouvrage DFCI : à mettre en lien avec les projets de la commune de Sainte- Maxime en cours	1.2.c	Gestionnair es DFCI, CERPAM, ASL SV	x			x Emergen ce
24	Plaine alluviale de l'Argens	Le Muy - Roquebrune - Les Arcs	Souad Guesmi, Véronique Paillason, Romain Marcel, Thomas Beraud, Roger Pastor	Paysage, biodiversité, pastoralisme	Fonder une stratégie pour protéger les prairies et zones enherbées pour limiter la perte de prairies et friches pâturées : appuyer la mise en place de zones agricoles protégées, l'achat ou le portage de foncier pour la mise à disposition des éleveurs. Sensibiliser sur la reouverture de milieu	1.1.c 1.1.d 1.3.a 3.1.a	CA83, SMMM, mairies, EPCI	x	x	x	x Emergen ce

4. PLAN D' ACTIONS

Priorisation des thématiques de travail pour 2023 et 2024

Afin de mettre en œuvre rapidement et concrètement le plan d'actions du POPI des Maures, une hiérarchie des actions et des sites d'intervention est réalisée. Le comité technique de suivi du projet a défini 5 grands thèmes à mettre en œuvre :

- 1 – Communication globale sur le pastoralisme
- 2 – Accompagner la remise au pâturage des zones potentielles
- 3 - DFCI : Reconquête zones charnières + poursuite des conventions de pâturage avec les éleveurs
- 4 - Accès à l'Eau
- 5 – Renforcer la présence des éleveurs sur le massif

Une estimation du travail d'animation à mener pour ces 5 grands thèmes est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Priorités	Axe(s) du plan d'action concernés	Nombre de sites concernés	Nombre de jours estimés sur 1 an	Nature de l'animation
1 – Communication globale sur le pastoralisme	Axes 4 et 5	3 intercommunalités 1 plan de communication global	9 jours	Interventions Réunions de travail
2 – Accompagner la remise au pâturage des zones potentielles	Axe 1	3 sites d'intervention	7 jours	Emergence et réalisation avec réunions terrain
3 - DFCI : Reconquête zones charnières + poursuite des CPP	Axe 1	9 sites d'intervention	9 jours	Réalisation avec réunions terrains
4 - Accès à l'Eau	Axes 1 et 2	4 sites d'intervention	5 jours	Emergence
5 – Renforcer la présence des éleveurs sur le massif	Axe 1	5 sites d'interventions	8 jours	Accompagnement, réalisation

4. PLAN D' ACTIONS

Types de financements

ACTIONS	NATURE	FINANCEURS	TAUX %	MAITRE D'OUVRAGE	Zonage
Equipements ou aménagements pastoraux	Point d'abreuvement	FEADER 7.6.2	75	Entité publique, Groupement Pastoral ou ASL	Tout le périmètre
	Cabane pastorale	FEADER 7.6.2	75	Entité publique, Groupement Pastoral ou ASL	Tout le périmètre
	Ouverture des milieux	FEADER 7.6.2	75	Entité publique, Groupement Pastoral ou ASL	Tout le périmètre
Ouverture de milieu	Contrat N2000	Natura2000		Propriétaires publics (communes), propriétaires privés, organismes de gestion des milieux naturels, associations	Espaces non agricoles au sein du périmètre N2000
MAEC	DFCI ou Biodiversité	FEADER/PAC	100	ELEVEURS Opérateur PAEC : CERPAM	Zonage DFCI et Biodiversité défini par la DRAAF PACA
Diagnostic pastoral		REGION	80	Entité publique	Tout le périmètre
Equipements prédation	Panneaux, parcs clôturés, chiens, diagnostics vulnérabilité	PLAN NATIONAL LOUP	80	ELEVEURS/GP	Classement des communes en cercle 1 ou 2



ANNEXES ET LIVRABLES

Phase 1

Diaporama de présentation lors du comité de pilotage pour le lancement du POPI – 12 juillet 2021 + Compte-rendu du COPIL 1

Cartographies par commune des Territoires Pâturés

Cartographies par communauté de communes des Territoires Pâturés

Cartographie globale à l'échelle du Syndicat Mixte du Massif des Maures

Fiches Eleveurs

Fichiers SIG des territoires pastoraux et potentiel pastoral

Diaporama de présentation du résultats des enquêtes lors du comité de pilotage – 9 décembre 2021 + Compte rendu du COPIL 2

Phase 2

Compte-rendus des 3 ateliers collaboratifs + Diaporamas

Plan d'action par enjeu (excel)

Fichier des sites d'interventions (excel)

Fiches actions

Liste des Territoires Pastoraux Potentiels

Fichier de contact des éleveurs (excel)

Diaporama du comité de pilotage final le 20 octobre 2022 + Compte-rendu

